

**POUR VENDRE LOUER ACHETER**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

# LE SOLEIL

**ProAc**  
la haute fidélité  
**rotac**  
électronique inc.  
2873, chemin Sainte-Foy  
653-7768

JEUDI 25 MARS 1993

QUÉBEC, 97<sup>e</sup> ANNÉE, NO 96  
52 PAGES, 3 CACHERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24  
T.V.G. 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.G.

50c Plus T.P.S. T.V.G.

**LE CANADA**

**Le projet de loi sur l'assurance-chômage adopté**

Le projet de loi C-113 qui restreint l'accès à l'assurance-chômage a été adopté hier. Le député conservateur Jean-Pierre Blackburn a voté encore une fois contre. **A-5**

**LA RÉGION**

**Disney tournera un film de 50 millions \$ dans le Parc du Bic**

Le Parc du Bic, à l'ouest de Rimouski, intéresse les Productions Walt Disney pour le tournage d'un long métrage racontant l'histoire d'un amérindien. **B-1**

**LE MONDE**

**Le virus du sida actif dès le début de l'infection**

Une étude révèle que le virus du sida n'est jamais latent et que les traitements devraient commencer dès que les tests prouvent qu'une personne est séropositive. **A-2**

**LE QUÉBEC**

**Les libéraux québécois attendent Harper de pied ferme**

Les députés nationalistes du gouvernement Bourassa interprètent l'arrivée d'Elijah Harper dans les rangs du Parti libéral du Canada comme tout à fait inacceptable. **A-4**

**LE SPORT**

**Des milliers d'autres chalets construits en forêt publique**

En dépit de l'opposition du MLCP et des dirigeants des ZEC, des milliers de nouveaux chalets pourraient bientôt être construits sur des « terres de la Couronne ». **S-7**

**L'ÉCONOMIE**

**Lac Robertson : barrage pas moins coûteux que le mazout**

Une centrale hydroélectrique au lac Robertson, en Basse-Côte-Nord, ne serait pas obligatoirement moins coûteuse qu'une centrale alimentée au mazout. **B-8**

**LES ARTS**

**Kim Basinger doit verser 8,9 millions \$ en dommages**

Pour avoir refusé de jouer dans un film qu'elle juge trop érotique, Kim Basinger vient d'être condamnée par un jury à verser 8,9 millions \$ au producteur. **A-10**

**L'ÉDITORIAL**

**Reste à convaincre les contribuables**

Le président du Conseil du Trésor prêche le civisme aux employés de l'État, mais il faudra plus que cela pour soulager les finances de la province. **A-14**

**L'INDEX**

Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	C-2 et C-3
Bridge	C-9
Décès	C-9 et C-10
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-14
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-15
Le monde	C-1
Où aller à Québec	C-2
Québec et l'Est	B-1 à B-4
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

**LA MÉTÉO**

**Aujourd'hui:** Ensoleillé.  
Ventoux en après-midi. Max.: 7; min.: -5.



**Demain:** Ensoleillé.  
Max.: 8; min.: -4 **S-16**



## Assistés, étudiants, santé et routes écopent

# Hausse des dépenses limitée à moins de 1%

QUÉBEC (PC) — Grâce à une série de réductions des dépenses et à un gel des salaires de ses employés, le gouvernement du Québec a limité ses dépenses à 41 milliards \$ cette année. Il s'agit d'une hausse de 0,9 %, inférieure au taux d'inflation qui est de 2,6 %.

Les assistés sociaux, les étudiants, les consommateurs de soins de santé et le réseau routier sont ceux qui écopent le plus dans les crédits déposés, hier, à l'Assemblée nationale.

« L'objectif est atteint, la mission a été accomplie : nous réussissons comme gouvernement à effectuer un redressement des finances publiques », a déclaré le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

M. Johnson a soutenu que la compression des dépenses avait été faite en toute équité : « Ce

que je cherchais à faire, c'est de mettre à contribution tous les ministères et toutes les clientèles à des niveaux supportables. Les gens doivent sentir qu'il faut respecter les objectifs financiers et qu'une contribution leur est demandée. »

À l'aide sociale, des mesures de réduction des dépenses de 102 millions \$ sont prévues, principalement par un resserrement des mesures de contrôle des assistés sociaux. Malgré tout, le budget global de l'aide sociale a dû être haussé de 207 millions \$ à cause de l'arri-

vée prévue de 23 000 ménages additionnels à ce programme.

Il y aura également de sévères réductions dans les ministères de l'Éducation (109 millions \$) et de l'Enseignement supérieur (97 millions \$). Il y a d'abord des coupes dans les sommes versées aux commissions scolaires, aux institutions collégiales et universitaires, et un resserrement du régime des prêts-bourses.

Dans le domaine de la santé, les crédits de la Régie de l'assurance-maladie sont en chute de 171 millions \$, à cause notamment d'une série de mesures déjà annoncées : désassurance des services optométriques pour les gens de 18 à 40 ans, des soins dentaires pour les enfants de 10 ans et plus, contribution de 2 \$ par ordonnance

pour les personnes âgées ou réductions dans les CLSC.

Dans l'aménagement de routes, l'accent sera mis sur les autoroutes 30 (Châteauguay) et 50 (Outaouais) pour lesquelles on débloque 25 millions \$, mais on reporte d'autres travaux de 30 millions \$ jugés « moins prioritaires » ailleurs.

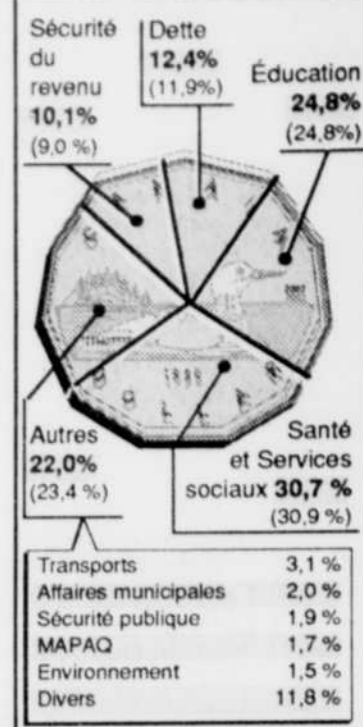
L'abolition du programme baptisé « Mon taux, mon toit », destiné à la construction résidentielle, se traduit par une économie de 25 millions \$.

Toutes ces réductions s'ajoutent aux mesures concernant la rémunération dans le secteur public, qui permettront d'économiser 541,8 millions \$.

Autres textes en page A-3

**CRÉDITS BUDGET 93-94**

Voici dans quelles proportions le gouvernement compte effectuer ses dépenses pour l'exercice financier 93-94. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 92-93.



Infographie: LE SOLEIL

## Elsine pourrait être suspendu

MOSCOU (AFP, CP, Reuter) — Même si Boris Eltsine a reculé, hier, en ne donnant pas suite à sa décision, annoncée samedi, d'exercer des « pouvoirs spéciaux », le Parlement conservateur a réaffirmé sa volonté d'obtenir la tête du président russe lors du 9<sup>e</sup> congrès extraordinaire convoqué demain.

Le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov a cependant changé de tactique : il demande maintenant la suspension immédiate du président, vraisemblablement plus facile à obtenir qu'une destitution.

Le président russe avait abattu auparavant une carte qui se voulait décisive : le décret qu'il a publié, hier, annonce un vote de confiance pour le 25 avril, mais n'instaure pas d'administration présidentielle directe, qui avait suscité un tollé de ses opposants.

Par ce tour de passe-passe, la présidence se pliait au verdict d'anticonstitutionnalité prononcé, mardi, par la Cour constitutionnelle.

Par ce décret, Eltsine s'accorde cependant des pouvoirs que lui avait retirés le dernier Congrès et soumet le droit de veto du Parlement à l'avis de la Cour constitutionnelle.

« Ces gens-là feraient mieux de jouer au poker que de faire de la politique », a lancé le porte-parole de Rouslan Khasboulatov à l'adresse de l'équipe présidentielle, en lisant le décret d'Elsine.

Aussi après l'échec d'une autre réunion avec Eltsine, Rouslan Khasboulatov a changé son fusil d'épaule : plutôt que de demander la destitution du président, qui requiert une majorité des deux tiers des 1033 députés et un nouvel aval de la Cour constitutionnelle, il s'est prononcé pour la « suspension immédiate » du président russe, procédure qui n'exige qu'une majorité simple, selon des experts.

De son côté, Eltsine a averti hier soir les parlementaires qu'il était prêt à écraser toute résistance au référendum sur une nouvelle constitution et qu'il ne se sentait nullement lié par l'actuelle.

Elsine estime qu'après l'effondrement de l'URSS, la constitution, rédigée par le pouvoir soviétique et amendée 300 fois depuis, ne peut plus être interprétée à la lettre.

## Deux casques bleus canadiens blessés en Bosnie



Atteints par des tirs d'artillerie serbes à Srebrenica et incapables de regagner leur base de Visoko, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Sarajevo, à cause de bombardements à l'aéroport de Tuzla, le caporal chef Donald Paris (photo), de Montréal, et le soldat Timothy Parrell, de Dartmouth, ont passé la nuit dans un hôpital civil de Tuzla. Le premier souffre d'une blessure au bras et le second d'une blessure à la tête.

Pages A-2 et C-1

## Le grossiste réserve chez d'autres transporteurs

# Jet Vacances lâche Nationalair

QUÉBEC — Le transporteur aérien Nationalair vient encore de perdre des ailes.

par CLAUDE VAILLANCOURT  
LE SOLEIL

L'une des compagnies aériennes intimement associées à Nationalair, Jet Vacances/Tours Mont-Royal, qui réserve environ 15 % des sièges de Nationalair au Québec, ne se sent dorénavant plus associée au transporteur aux prises avec d'importantes difficultés financières et négocie même auprès d'autres affréteurs un nombre impressionnant de sièges pour les vols à destination de l'Europe au cours des mois qui viennent.

En septembre dernier, Nationalair et Jet Vacances/Tours Mont-Royal annonçaient la conclusion d'un accord faisant du transporteur aérien un partenaire direct du voyageur. L'organisation de M. Robert Obadia devenait l'essentiel transporteur aérien de Jet Vacances/Tours Mont Royal et s'accaparerait alors le tiers des actions du grossiste en voyages.

« L'entente devenait effective le 1<sup>er</sup> février dernier lorsque Nationalair devait nous verser la somme de 1,5 million \$ pour sa participation à l'entreprise. Nous n'avons pas reçu l'argent et, considérant ce défaut de paiement, nous ne sommes plus liés avec Nationalair », a déclaré hier au SOLEIL le président de Jet Vacances/Tours Mont-Royal, M. Yvon Michel.

L'impact est de taille : depuis lors, M. Michel négocie avec des concurrents de Nationalair, Air Transat et Royal, le nolement de sièges dans des avions à destination de l'Europe et du Sud. En hiver, c'est une commande de 80 000 sièges, en été 30 000.

« Nous devrions être en mesure de conclure nos négociations à la fin de la prochaine semaine », a précisé M. Michel. Une fois ces accords conclus, le voyageur sera en mesure de publier son prospectus sur ses prochaines destinations.

M. Michel déclare n'avoir

pas informé Nationalair de la résiliation de l'entente. Le montant de 1,5 million \$ est enregistré dans les dettes du transporteur aérien et Jet Vacances/Tours Mont-Royal se réserve la

possibilité de poursuivre le transporteur aérien pour les pertes de revenus qu'il pourrait encourir.

Autre texte en page B-7

**Les clients de NATIONALAIR CANADA**

(Nombre de sièges sur une base annuelle)

**Départs du Québec (460 000 sièges)**

Nolitour: 110 000  
Mirabelle Tours: 100 000  
Jet Vacances / Tour Mont-Royal: 60 000  
Nouvelles Frontières: 60 000  
Autres: 30 000

**Départs ailleurs au Canada (100 000 sièges)**

Conquest Tours: 40 000  
Fiesta Wayfarer / Adventure Tours: 40 000  
Sky Bridge: 20 000

**Départs de l'Europe (90 000 sièges)**

Globespan (G.-B.): 85 000  
Holland Overseas Tours: 5 000

**Vols sans grossiste (50 000 sièges)**

Montréal - Bruxelles: 50 000

**Total de sièges (700 000)**

Infographie: Le Soleil

«Des années à se fortifier avant de frapper»

# Le virus du sida n'est jamais latent

LONDRES (Reuter, AP, AFP) — Le virus du sida n'est jamais latent même s'il peut attendre des années dans le corps humain et se fortifier avant de frapper, selon deux études américaines publiées hier par la revue britannique *Nature*.

Les personnes atteintes par le virus VIH peuvent se sentir en bonne santé pendant que les cellules du virus se développent et infectent les organes, précisent les chercheurs.

Cette découverte risque d'avoir un impact majeur sur la période la plus favorable à l'administration de traitements anti-viraux et donne à penser qu'ils devraient commencer dès que les tests prouvent qu'une personne est séropositive.

Les études ont été réalisées par les équipes du Dr Anthony Fauci, de l'Institut national de la santé et du Dr Asley Haase, de l'Université du Minnesota.

«Les nouvelles découvertes montrent qu'une activité virale significative se développe même pendant une période d'absence apparente de la maladie alors que les patients se sentent bien et les dégâts au système immunitaire ne sont pas encore graves», dit dans un communiqué le Dr Fauci.

En d'autres termes, explique-t-il, il n'y a pas de phase latente de l'infection. Il ajoute que cette découverte amènera les médecins à revoir le traitement de la maladie.

Selon son étude, les personnes exposées au virus du sida souffrent de symptômes du rhume - notamment de la fièvre et des migraines - dans les trois à six semaines suivant l'infection. Mais, par la suite, le système immunitaire réagit et ces symptômes peuvent ne plus apparaître pendant une période moyenne de 10 ans.

## Soupons confirmés

Les travaux menés par les deux équipes de chercheurs sont venus confirmer les soupçons des virologues.

Parce qu'il existait peu, ou pas, de traces de sa présence dans le sang, les scientifiques estimaient, jusqu'à une période récente, que le VIH était latent au tout début de l'infection et que cette situation pouvait se prolonger pendant plusieurs années.

Mais Fauci et Haase ont découvert qu'il existe, dans d'autres parties du système lymphatique, au niveau des ganglions lymphatiques, un très grand nombre de particules virales prêtes à infecter les globules blancs.

## Nouveau médicament

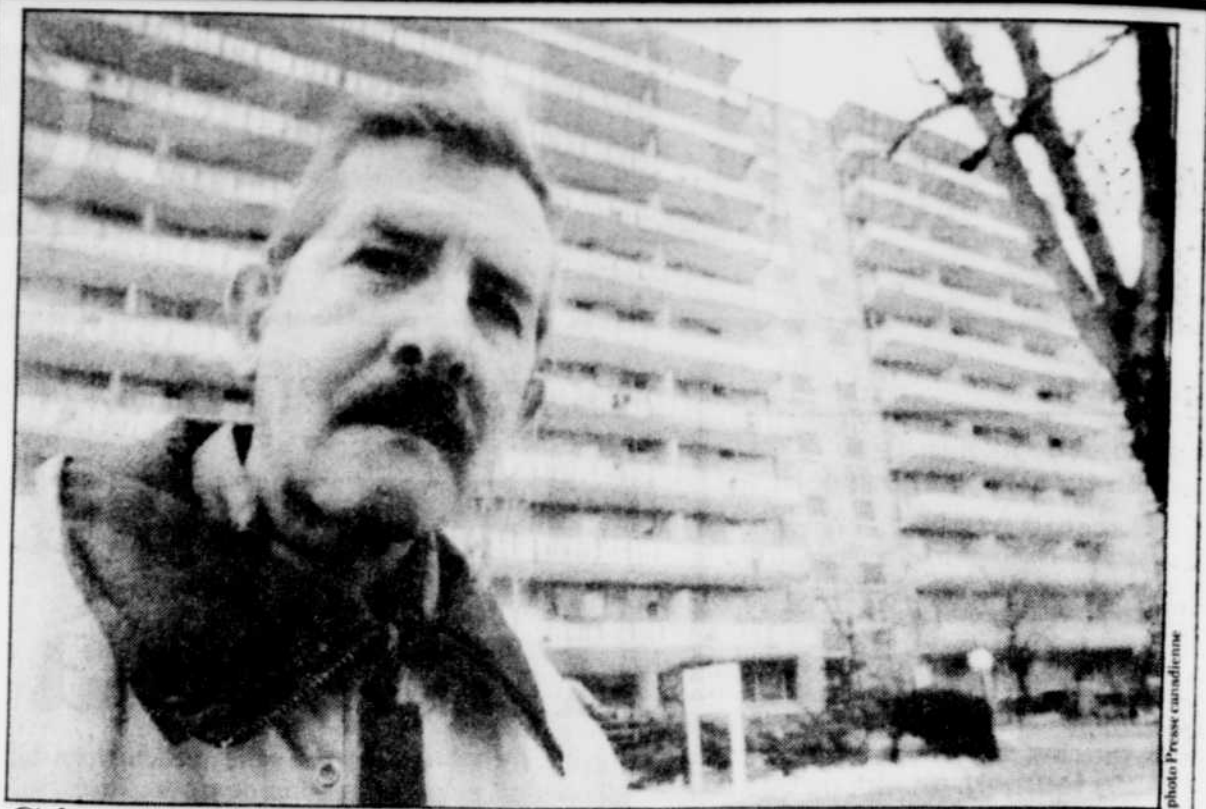
Par ailleurs, les autorités médicales américaines s'apprentent à tester sur l'homme un médicament qui s'est révélé prometteur dans la lutte contre le virus du Sida lors de tests en laboratoire, a annoncé l'Institut national des maladies allergiques et infectieuses (NIAID).

Le NIAID va procéder aux tests du médicament, le «U-90,152», sur 80 malades atteints de la maladie, ont indiqué des responsables.

En laboratoire, ce médicament s'est révélé capable de stériliser des cellules infectées par le virus.

Les trois médicaments déjà sur le marché — l'AZT, le ddI et le ddC — retardent le développement de la maladie en bloquant l'action d'un enzyme utilisé par le virus pour se reproduire.

Les tests se dérouleront en deux phases, chacune de 24 semaines.



## Séropositif, il pensait se suicider... mais le diagnostic était faux

Quand il a appris qu'il était séropositif, Allan Marshall, de Toronto, a entrepris de faire des préarrangements funéraires, et a même songé au suicide... jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'il avait été victime d'une erreur de diagnostic. Âgé de 51 ans, ce chauffeur de limousine sans emploi, a depuis mis de côté ses projets funéraires, et remis dans un tiroir de la cuisine le couteau de boucher qu'il avait acheté pour mettre fin à ses jours. Et il dit qu'il aimerait bien donner «un coup de pied au derrière» à celui qui a commis cette erreur.

# Le rapatriement des casques bleus blessés tenté aujourd'hui

QUÉBEC — Atteints par des tirs d'artillerie serbes à Srebrenica et incapables de regagner leur base de Visoko à cause de bombardements à l'aéroport de Tuzla, le caporal chef Donald Paris, de Montréal, et le soldat Timothy Parrell, de Dartmouth, ont passé la nuit dans un hôpital civil de Tuzla, le premier souffrant d'une blessure au bras et le second d'une blessure à la tête.

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

Depuis le quartier général du 2e bataillon canadien à Visoko, une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Sarajevo, le capitaine Richard Saint-Louis a confirmé qu'après avoir reçu les premiers soins de Médecins sans frontières à Srebrenica, les deux casques bleus canadiens reposaient dans un état stable à l'hôpital de Tuzla, la blessure du soldat Parrell étant cependant jugée plus inquiétante que celle du chef Paris.

«Une blessure à la tête, c'est toujours sérieux», a dit l'officier d'affaires publiques, ajoutant que l'impossible serait tenté dès ce matin pour rapatrier les deux blessés au quartier général de Visoko qui dispose d'une unité médicale avancée comprenant tout le matériel et le personnel nécessaires au soin des malades. Précisant que Tuzla et Visoko sont à 25 minutes de distance à vol d'oiseau, le capitaine n'a cependant pu dire si les deux militaires seraient éventuellement ramenés à leur base de Petawawa. «Je ne connais pas l'étendue de leurs blessures, a-t-il dit. Ça reste à voir.»

Membres du groupe de cinq

militaires canadiens chargés d'assurer la protection du général Philippe Morillon, commandant en chef des forces de l'ONU en Bosnie, les casques bleus Paris et Parrell surveillaient l'évacuation de blessés bosniaques quand ils ont été pris sous les tirs de barrage serbes qui ont fait au total trois morts. «Les trois hélicoptères Puma, avec les blessés musulmans à leur bord, s'apprêtaient à décoller quand une attaque de mortier et d'artillerie s'est abattue sur l'aéroport», raconte le capitaine Saint-Louis qui précise que le général Morillon n'était pas sur les lieux au moment des événements.

Ce sont deux hélicoptères britanniques Sea King qui ont évacué les deux Canadiens. Mais à Tuzla, où les appareils s'étaient posés pour prendre des blessés serbes, de nouveaux bombardements les ont cloués au sol pour la nuit, d'où le transport de Paris et Parrell vers un hôpital civil.

## Stress sans panique

À Visoko, la nouvelle des deux blessés de Srebrenica, n'a pas semé la panique. «C'est normal dans un contexte opérationnel, dit presque en s'excusant de son manque d'émotion le capitaine Saint-

Louis. L'incident a peut-être généré un certain stress chez les hommes, une montée d'adrénaline, mais ils sont entraînés à cela. C'est normal dans une unité d'infanterie. Ça fait partie du quotidien du soldat.»

Heureux de ne compter aucun mort parmi les troupes canadiennes, l'officier d'affaires publiques assure que l'incident de mardi n'affectera en rien la poursuite des opérations en Bosnie. «Nous allons continuer à escorter les convois de ravitaillement et à évacuer les blessés», a dit le capitaine, précisant que les casques bleus canadiens escortaient aussi à leur travail des ouvriers civils affectés à la réfection des routes et à l'entretien des réseaux de gaz et d'électricité.

Passé par la ville quotidiennement bombardée de Mostar la semaine dernière en route pour une mission à Ploje, sur l'Adriatique, le capitaine Richard Saint-Louis, de Montréal, prend les bombardements avec philosophie. «Ce soir à Visoko, les musulmans fêtent la fin du Ramadan. Vous savez comment ils manifestent leur joie? Ils tirent à la mitrailleuse dans les airs.»

Un soldat canadien a déjà trouvé la mort en Croatie, et un autre a perdu le pied droit près de Sarajevo. Il s'agit du sergent Michael Ralph, de Saint-Jean, Terre-Neuve, qui a sauté sur une mine anti-char, et du caporal Dennis Reid, de Green's Harbor, Terre-Neuve, qui a marché sur une mine anti-personnel.



Trench ultra-soyeux

fibres modernes, texture légère et soyeuse pour un long trench ceinturé, double boutonnage, col tailleur, larges épaulettes, kaki ou marine

4 à 14... 155.00 manteau contemporaine®.

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

# La jeune victime a identifié les Marines à trois reprises

QUÉBEC — Les quatre Marines accusés d'agression sexuelle sur une jeune Québécoise de 12 ans ont été identifiés à trois reprises par la présumée victime lors d'autant de séances d'identification successives organisées sur le USS Guam, au petit matin du 17 août 1991.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Lors de la première séance, l'adolescente a toutefois désigné sept militaires parmi les 150 qu'elle a vus. À la deuxième, elle en a désigné cinq sur les 21 candidats soumis puis, à la troisième, elle a retenu les quatre accusés parmi dix militaires, dont cinq ou six Noirs.

C'est ce qui ressort des témoignages des policiers André Cyr et Jean Hamilton, de la sûreté municipale de Québec, qui se sont rendus sur le navire américain, cette nuit-là. Après que le juge Maximilien Polak eut rejeté la seconde requête préliminaire de la défense, hier matin, le procureur de la Couronne, Me René Verret, est passé à l'examen de la preuve d'identification survenue quelques heures après le crime allégué.

D'après le témoignage de l'enquêteur Cyr, deux patrouilleurs se sont rendus dans la rue du Trésor, vers minuit, pour y rencontrer une jeune fille qui venait de logger quelques appels à la centrale de police sans qu'on puisse en établir le motif avec précision. Rencontrée ensuite à l'hôpital par les enquêteurs, l'adolescente rapportait avoir été victime d'une agression sexuelle, entre 22 et 23 h, près de l'observatoire situé sur les plaines d'Abraham. Elle identifiait ses agresseurs comme étant quatre Noirs descendus de l'un des deux navires américains amarrés à Québec.

Vers 4 h, les enquêteurs se présentaient au USS Guam. C'est ensuite qu'un officier s'est chargé d'amener les 150 hommes concernés.

Selon l'enquêteur Cyr, 30 à 40 d'entre eux étaient des Noirs alors

que son collègue Hamilton évalue plutôt la proportion à «plus des deux tiers». À la troisième séance, toutefois, les cinq Noirs désignés lors de la séance précédente sont ramenés devant l'adolescente mais l'officier complète sa dizaine en leur ajoutant quatre ou cinq Blancs, selon André Cyr.

En aucun temps, a-t-on également appris, les militaires n'ont été avisés de la possibilité de refus de participer aux séances d'identification.

Le procès se poursuivra mardi prochain avec la suite du témoignage de M. Hamilton, qui occupe maintenant le poste de directeur de la sûreté municipale de Sillery.

6/49  
9-15-25-27-28-41  
(complémentaire)  
46  
EXTRA  
840509  
LA QUOTIDIENNE  
tirage du 24-03-93  
9-6-6  
9-1-6-1

LA TROIS

LE SOLEIL

Malgré les compressions budgétaires à la Santé

Pas question de fermer des lits pour autant

QUÉBEC — Même s'il devra effectuer des compressions de 50 millions \$ dans les dépenses de son ministère, le ministre Marc-Yvan Côté assure qu'il n'est pas question de permettre aux hôpitaux de procéder à des fermetures de lits pour atteindre les objectifs financiers fixés par le gouvernement.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

« Pas question de réduire les services à la population à ce moment-ci », précise le ministre qui laisse entendre qu'il lorgnerait plutôt

l'abandon de son aide aux cliniques d'obésité et pour certaines chirurgies plastiques. Le ministre envisage également la possibilité de restreindre certains « tests préliminaires » lors d'exams médicaux.

Comme la présidente de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), Mme Diane Lavallée, le ministre reconnaît qu'en matière de soins infirmiers, « la charge de travail est là, la qualité est là » et qu'il n'y a plus « beaucoup d'économie à faire dans la réorganisation des services infirmiers au Québec ». Selon lui, les « efforts » ont été faits et il faudra « compresser d'autres dépenses ».

Quant aux coupures qui affectent également la Régie de l'assu-

rance-maladie (96 millions \$ dont 50 millions \$ de moins pour les médecins spécialistes et omnipraticiens), M. Côté estime que l'idée d'imposer un quelconque ticket modérateur pour la consommation de services médicaux n'appartient « pas la solution globale ».

Le ministre songe à revoir avec le corps médical « le panier de services » offerts à la population. « Il y a des choses qu'on faisait, il y a 20 ans, qu'on fait encore aujourd'hui et que l'on n'a pas neces-

sairement besoin de faire », constate-t-il.

De leur côté, les 500 délégués au conseil fédéral de la FIQ, à Longueuil, ont rejeté la proposition de gel salarial pour deux ans et recommandé la mise sur pied d'un comité ad hoc de dénonciation chargé de « mettre en évidence la non-performance du gouvernement et les abus du système à travers le Québec ».

Cégeps

La Fédération des cégeps a elle

aussi dénoncé vivement la compression budgétaire de 20 millions \$ imposée aux réseaux. La fédération estime qu'une telle coupe entraînera une diminution de 12 % de son budget de fonctionnement. Une situation qu'elle juge d'autant plus déplorable que ce budget sert justement à financer les services d'accueil, d'aide à l'apprentissage et l'orientation des élèves. « Comment, dans un tel contexte, peut-on parler sérieusement d'augmenter la réussite des études ? »

Le patronat est content; le PQ parle d'inaction

QUÉBEC — Si le programme de dépenses qu'a déposé, hier, le président du Conseil du Trésor a plutôt satisfait les milieux d'affaires, il est loin de réjouir l'opposition péquiste qui estime que le gouvernement n'a rien fait d'autre que « de s'attaquer au pouvoir d'achat de ses employés ».

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Dans le milieu de l'Éducation, on se prépare à commenter plus avant les crédits budgétaires aujourd'hui, mais déjà, hier, le porte-parole de la Fédération des commissions scolaires, Denis Pouliot, indiquait qu'il s'agit de compressions très importantes « qui auront beaucoup d'impacts sur les services » à la clientèle étudiante.

La présidente de la fédération, Mme Diane Drouin, doit préciser aujourd'hui, en conférence de presse, les répercussions que ces compressions de quelque 100 millions \$ auront sur les services éducatifs.

Pour sa part, la critique péquiste en matière de finances, Jacques Léonard, estime que le gouvernement « ne s'attaque pas réellement au problème des finances publiques ». Il l'accuse plutôt de se livrer à des « écritures comptables » pour cacher son inaction.

« Il est impossible de voir dans les choix budgétaires présentés par le président du Conseil du Trésor une orientation, une redéfinition du rôle de l'État ». Selon M. Léonard, le gouvernement « attend passivement la reprise économique » tout en amputant largement le pouvoir d'achat des employés de l'État qui sont encore une fois les plus touchés.

Même son de cloche du côté du président de la CSN, Gérard Larose, qui soutient que le gouvernement cherche tout simplement à « freiner le développement des services publics et à régler une fois de plus le sort des salariés de l'État ». Le leader syndical estime qu'on se dirige vers un « sérieux affrontement » avec des compressions qui « déstructurent et démobilitent la fonction publique ».

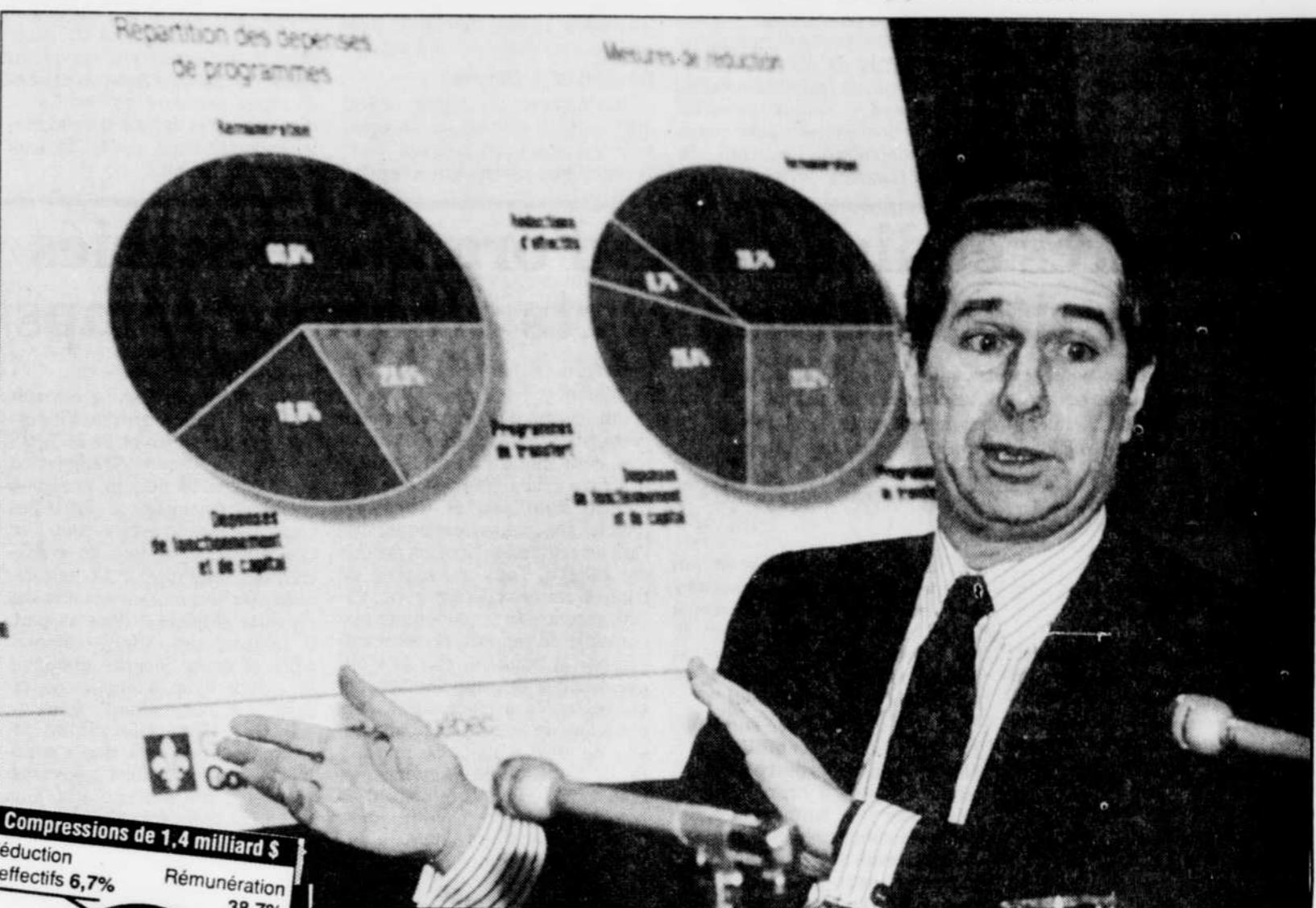
Le comité de négociation du Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ) a de son côté recommandé hier le rejet « pur et simple » de la proposition du ministre Johnson qu'il juge carrément « irréaliste ».

**Satisfaction**  
Dans les milieux d'affaires, on accueille cependant avec une évidente satisfaction le tour de vis que le président du Conseil du Trésor impose aux dépenses gouvernementales. « C'est un bel effort », admet d'emblée le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour, qui souligne qu'une « progression des dépenses de 0,9 %, je n'ai jamais vu ça ».

M. Dufour précise cependant que le gouvernement devra « mettre plus de chair » sur ses objectifs de rationalisation de l'administration publique. « Ça fait des années qu'on parle d'alléger l'appareil de l'État et on reste un peu sur notre appétit » avec les crédits déposés hier, souligne-t-il.

Du côté de la Chambre de commerce du Québec, M. Yvon Marcoux reconnaît lui aussi « un effort dont il faut féliciter » le gouvernement au chapitre du contrôle des dépenses. Il rappelle cependant que le « défi, ça va être de s'y tenir jusqu'à la fin de l'année ».

À la Chambre de commerce de Sainte-Foy, on se promet également « de suivre de très près » les prochains gestes du gouvernement pour « s'assurer que ça se concrétise ». Il reconnaît que les employés de l'État sont durement touchés mais soutient que cette réduction de leur pouvoir d'achat n'aura « pas un impact considérable » sur l'économie de la région de Québec.



Le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a annoncé hier que c'est un peu plus de 41 milliards \$ que le gouvernement du Québec entend dépenser au cours du prochain exercice financier commençant le 1er avril, une hausse de 0,9 % (384 millions) en comparaison des dépenses de l'année qui s'achève.

**CRÉDITS BUDGET 93-94**  
**Réduction de dépenses**  
Le gouvernement est allé chercher pour 1,4 milliard \$ de compressions dans différents secteurs, soit environ 4% des dépenses de programmes afin de limiter ses dépenses à 41 milliards \$.

Mesures	Ministères et organismes	Éducation / Enseignement supérieur	Santé services sociaux et RAMQ
Compression des effectifs	76,1 M\$		
Non-indexation des salaires à partir de juillet 93	62,6 M\$	128,2 M\$	153,9 M\$
Gains de productivité	29,9 M\$	50,3 M\$	90,9 M\$
Suspension de boni au rendement des cadres	8,0 M\$	1,5 M\$	16,5 M\$
Non-indexation des dépenses	43,4 M\$	10,6 M\$	32,0 M\$
Mesures de resserrement	174,2 M\$	39,2 M\$	27,5 M\$

Les points saillants

- Parmi les missions gouvernementales les plus sensibles, les crédits de l'Éducation sont amputés de 103 millions \$ (1,8 %), des Transports, de 64,1 millions (3,1 %), de la Santé et des Services sociaux de 49,3 millions \$ (0,5 %) et ceux... du Conseil du Trésor de 25,1 millions (0,1 %).
- Les seuls intérêts sur la dette constituent les deux tiers (256 millions \$) de la croissance des dépenses de 384 millions.
- Les médecins avaleront une pilule de 20,7 millions \$ au cours de la prochaine année, au même titre que l'ensemble des travailleurs des secteurs public et parapublic, compressions reliées aux gains de productivité de 1 %; une saignée compensée par une hausse de leur rémunération de 19,4 millions \$.
- La désassurance des services optométriques pour les personnes âgées de 18 à 40 ans, mesure entrée en vigueur en mai 1992, fera épargner à l'État 20 millions \$ au cours de la prochaine année, alors que l'économie réalisée avec le ticket modérateur de 2 \$ par ordonnance pour les personnes âgées sur la consommation de médicaments sera de 53,2 millions \$.
- La désassurance des services dentaires pour les enfants de 10 ans et plus rapportera 28 millions \$, cependant que l'administration de la carte-soleil avec photo entraînera des coûts de 3,1 millions \$.
- Le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont le titulaire est M. Gerald Tremblay, écope une diminution de crédits de 146,2 millions \$, dont une baisse de 72 millions \$ pour l'aide à la construction navale (MIL-Davie) et une autre tranche de quelque 26 millions \$ pour les programmes de soutien aux entreprises. À ce dernier égard, le ministre Johnson a juré qu'il ne fallait voir aucune intention malicieuse à l'endroit de son collègue qui aurait aussi des velléités, selon la rumeur, de prétendre au titre de chef de gouvernement... un bon jour.
- Trois types de préoccupations ont guidé les choix budgétaires du Conseil du Trésor, selon son président : limiter la croissance totale des dépenses à moins de 1 %, préserver les services de base à la population et répartir les efforts demandés de façon « équitable ».

Pagé espère que les centrales feront bloc contre Johnson

QUÉBEC — Malgré le « froid », qui existe depuis quelque temps entre la CSN et la FTQ, la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, espère que les grandes centrales syndicales trouveront un terrain d'entente pour combattre les propositions du président du Conseil du Trésor, le ministre Daniel Johnson, concernant un gel des salaires de deux ans et l'introduction d'une prime à la productivité dans les secteurs public et parapublic.

par VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

« Le fait que ces propositions sont tout à fait inacceptables facilitera certainement une position commune », a déclaré Mme Pagé, à l'ouverture du conseil général qui réunit plus de 300 délégués de la CEQ pour trois jours, au Château Frontenac, à Québec.

Selon Mme Pagé, les Québécois vivent présentement des moments très pénibles. « Le Parti libéral du Québec, qui, il y a plus de 30 ans, a été le maître d'oeuvre de la Révolution tranquille à l'origine du Québec moderne, est devenu le maître d'oeuvre de la destruction tranquille du Québec », s'est exclamé Mme Pagé.

« La proposition du président du Conseil du Trésor concernant un gel de salaire de deux ans, assorti de la redistribution de soi-disant gains de productivité entre les salariés, est mort-née hier, a poursuivi la présidente de la CEQ. Il est hors de question que nous acceptions un retour en arrière de 25 ans et que des modifications soient apportées aux conventions collectives que nous venons à peine de négocier et qui prennent fin en juin 1994. »

« Dans sa logique néolibérale, le gouvernement propose un modèle d'organisation du travail basé

sur la compétition et la concurrence entre réseaux, entre établissements et entre catégories de personnel. Tout le contraire du climat de collaboration indispensable dans des services tels que l'éducation et la santé », d'expliquer Mme Pagé.

Elle a prévenu le gouvernement que son attitude dans le domaine de la négociation « compromet sérieusement le maintien du plan de lutte à l'échec et à l'abandon scolaires, la réforme de l'enseignement collégial ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes de participation dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Enfin, Mme Pagé a appelé les enseignants à montrer leur solidarité envers les plus démunis de la société, chômeurs et assistés. Elle invite ses membres à s'opposer à la loi 37 qui préconise le recours à la délation contre des supposés fraudeurs de l'aide sociale.

« Aux appels à la délation, il faut opposer le message de la solidarité. À l'invitation à nous serrer la ceinture, il faut répondre en nous serrant les coudes. C'est une simple question de dignité », a conclu Mme Pagé.

Contrôle accru des prêts et bourses aux étudiants

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Enseignement supérieur compte récupérer une dizaine de millions de dollars, cette année, en instaurant des contrôles beaucoup plus sévères dans le régime de prêts et bourses aux étudiants.

On veut notamment vérifier avec soin si, dans leur demande d'aide financière, les montants déclarés comme gains de travail d'été par les étudiants du niveau collégial et universitaire concordent avec ceux déclarés au ministère du Revenu.

À cette fin, les étudiants qui demandent une aide doivent s'engager d'avance par écrit à permettre au ministère de l'Enseignement supérieur de prendre connaissance

de leur déclaration de revenus.

Le gouvernement a également décidé que la proportion de l'aide financière consentie en bourse sera réduite de façon à augmenter la portion du prêt, lequel doit être remboursé par l'étudiant à la suite de ses études.

Ainsi, le prêt moyen consenti, cette année, était de 2833 \$. Il augmentera à 2932 \$ pour l'année 1993-94. Quant à la bourse moyenne, elle diminuera de 3519 \$ à 3261 \$.

CAVALIER VL 1993 4 PORTES

Moteur 2,2 litres, manuelle 5 vitesses, freins ABS, chauffe-moteur, servofrein, servodirection, à 9 293 \$\*\*

169 \$\* PAR MOIS

OSEZ NOUS COMPARER!



Assistance ROUTIERE

RABAIS DE 750 \$ aux étudiants si admissibles

Citadelle CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LITE LEVIS QUE.

89, route Kennedy, Lévis 835-1171 LA OÙ LA CONFIANCE, ÇA SE MÉRITE...

\* Basé sur une location de 36 mois ou 72 000 km. 5% le kilomètre excédent. Valeur résiduelle garantie sans obligation de rachat. Comptant exigé: 996 \$ plus frais de transport ou échange équivalent. Taxes en sus. Dépt de garantie de 300 \$ remboursable, exigé. Premier versement en sus. \*\* Taxes, transport en sus, rabais GM inclus.

## LA POLITIQUE

# Les libéraux québécois réagissent mal au choix du leader autochtone Côté travaillerait contre Harper

QUÉBEC — La réaction en chaîne que l'entrée d'Elijah Harper — le fossoyeur du lac Meech — dans les rangs du Parti libéral du Canada a suscitée au Québec, s'est répercutée, hier, jusque dans la Vieille Capitale où le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, a émis ce commentaire lapidaire : « Si Elijah Harper se présentait dans le comté de Charlesbourg, non seulement je voterais contre lui, mais je travaillerais pour qu'il ne se fasse pas élire. »

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Une position sans équivoque qui laisse clairement entendre que les députés nationalistes du gouvernement Bourassa interprètent ce choix du chef Jean Chrétien comme tout à fait inacceptable. Et des proches du ministre Côté ajoutent : « Ce n'est sûrement pas un candidat (Elijah Harper) de nature à faire avancer le dossier du Québec à l'intérieur du Canada ».

Même parmi les organisateurs

du PLC dans la région, on patine en essayant de minimiser l'impact Elijah Harper dans la prochaine campagne électorale. Le candidat libéral Jean-Marc Gagnon qui défendra la circonscription de Lévis aux prochaines élections fédérales affirme pour sa part : « C'est sûr, j'aurais préféré quelqu'un d'autre. Mais ce ne sera pas le seul choix avec lequel je ne serai pas d'accord. (...) Nous autres, ce lui qu'on voulait avoir pour représenter le comté de Churchill, c'était Phil Fontaine, un leader métis

du Manitoba, sauf qu'il n'était pas disponible. »

Le coordonnateur des comtés électoraux pour le PLC dans l'Est du Québec, Marcel Audy, avoue qu'à la suite de cette annonce bien des gens lui ont posé des questions. Des réactions de surprise, confesse-t-il en raison de l'échec de l'Accord du lac Meech que le député autochtone du Manitoba avait bloqué à l'été 1990.

Toutefois Gaston Gourde, coordonnateur du PLC sur la Rive-Sud de Québec, croit quant à lui que la population ne s'arrêtera pas à ça. « Et vous savez, conclut-il, trois mois en politique, c'est long... »

### Réactions à Ottawa

Par ailleurs, un député libéral québécois à Ottawa a reconnu hier que son parti pourrait avoir commis une erreur en acceptant

qu'Elijah Harper devienne son candidat au Manitoba, mais le dommage est fait.

Ce fut une « décision difficile, peut-être pas la meilleure, mais c'est fait », a déclaré le député Marcel Prud'homme en se rendant à une réunion du caucus.

Selon M. Prud'homme, ceux qui s'opposent à la candidature de M. Harper devraient s'efforcer de comprendre son point de vue.

« En toute humilité, je dois me rappeler que lorsque mes ancêtres sont arrivés ici, il y avait des gens dans ce pays. C'est une chose que le Canada anglais oublie peut-être. Si le Canada anglais oublie que les Canadiens français étaient ici avant, peut-être que les Canadiens français devraient se rappeler collectivement que les Indiens étaient ici avant. »



### De la visite rare

Le président du Parlement européen, M. Egon Klepsch (à droite), est de passage à Québec pour une visite officielle de deux jours. Il a été accueilli, hier, par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Saintonge.

## Ministres et dirigeants d'organismes priés de remettre leurs rapports annuels à temps

QUÉBEC — Après des palabres procédurières à n'en plus finir et d'interminables ajournements, l'Assemblée nationale a finalement adopté hier, à l'unanimité, la motion du leader de l'Opposition officielle, M. Guy Chevrette, visant à discipliner ministres et dirigeants d'organismes accusés d'avoir omis de remettre leur rapport annuel à la date prévue par leur règlement constitutif respectif.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

La motion pilotée par le député péquiste invite donc tous les ministres et les dirigeants d'organismes à « respecter » les dispositions législatives afin de permettre aux élus de « pouvoir disposer en temps utile de toute l'information concernant les activités des ministères et organismes ».

Il faut dire que le député Chevrette a mis de l'eau dans son vin, ce qui lui a sans doute permis d'obtenir un vote favorable de tous les parlementaires, libéraux compris. Il y a deux semaines, quand il soulevait une question de

privilege, pour manifester son exaspération devant le « laxisme » de certains ministres à déposer à temps au Parlement le rapport de leurs activités, il brandissait la menace de loger des blâmes sévères contre les retardataires.

Hier, il indiquait que son intervention visait essentiellement à donner « un coup de barre », « à ouvrir les yeux à certains ministres » pour leur faire comprendre l'importance des rapports annuels dans le travail de contrôle effectué par les députés. « Je visais à redonner un peu de rigueur au Parlement », soutenait-il en indiquant l'importance pour les élus, simple député ou ministre, à respecter les lois et les règlements. « On a un

exemple à donner ici au Parlement ».

Au cours des deux derniers jours, près d'une dizaine de ministres, dont les Lise Bacon, Sam Elkas, Liza Frulla, Yvon Picotte, Lucienne Robillard et Raymond Savoie, sont venus expliquer devant les parlementaires les raisons des retards. Tous ont exposé de bonnes raisons (surcroît de travail, absence du fonctionnaire responsable du rapport, révision exigée par la ministre, etc) et n'ont pas manqué de rappeler aux péquistes qu'ils avaient aussi « péché » lors de leur passage au pouvoir de 1976 à 1985. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a même mis Guy Chevrette dans l'eau bouillante en soulignant que le péquiste n'avait pas été, lui non plus, très ponctuel dans la remise d'un rapport annuel lors de son court passage à la Santé et aux

Services sociaux.

Ne cherchant pas à excuser son retard, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, a plutôt signalé que son ministère cherchait davantage à « créer des emplois permanents » pour les Québécois plutôt que de consacrer des énergies à la « procédure » ou encore à « la couleur des rapports annuels ». Pour sa part, le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, a tenu à « dédramatiser » tout l'affaire soulevée par Guy Chevrette. Selon M. Ryan, il existe déjà une « panoplie » de publications gouvernementales permettant aux élus d'exercer leurs fonctions de contrôle et de vérification et, selon lui, les rapports annuels ne constituaient pas un « instrument majeur » pour l'exercice des responsabilités des députés.

## Un nouveau journal sur la réforme de la santé

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Un journal de liaison sur l'implantation de la réforme de la santé et des services sociaux vient de voir le jour.

Réforme action est un bimensuel consacré uniquement à l'implantation de la réforme prévue par la loi 42. Le premier numéro est consacré au code d'éthique (chaque établissement devra avoir le sien), aux directeurs généraux (leur nombre passe de 288 à 100), aux conseils d'administration dont les réunions mensuelles sont maintenant publiques. On y propose aussi une entrevue avec le nouveau commissaire aux plain-

tes, l'ex-journaliste du Devoir, Jean Francoeur.

Le journal publié sur papier glacé est « produit à l'interne de A à Z », précise Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté. Chaque publication coûte 5000 \$. N'est-ce pas un coût élevé en une période de restriction budgétaire ? Pas du tout, répond Mme Ouellet, parce que le ministère a mis fin à la publication de la revue Société, qui elle, coûtait 100 000 \$ par année.

17,95 \$  
pour 2200 feuilles

Au Québec les besoins en produits de bureau pour plus de 65 000 entreprises, c'est l'affaire de Pilon

Formules unies en continu 912" x 11"  
Spécial traitement de texte  
80 colonnes, 40M, 2200 feuilles  
Marges détachables  
81-229 17,95 \$

Un seul numéro  
1-800-463-5772

PRODUITS DE BUREAU

DIVISION DE JANPAR PRODUITS DE BUREAU INC., 668 BOUL. ST-MARTIN O., LAVAL (QC) H7M 5G4

Les 10 premiers acheteurs de 895\$ et plus de marchandises pourront se procurer ce

**SECRÉTAIRE À CYLINDRE**  
en pin, teinte régulière à  
**55%**  
de rabais  
Cour. 595\$ **267\$**  
TPS incluse  
\* un seul par client

10 JOURS SEULEMENT

TABLE RÉFÉCTORIAIRE  
en pin, 36" x 60", 2 rallonges de 12", 4 chaises Elegances en érable. Prix cour. 1830\$  
SPÉCIAL 10 JOURS **1465\$**  
TPS incluse

MEUBLE AUDIO-VIDÉO  
style armoire, en pin, 72" x 42" x 23"  
Prix cour. 2215\$  
SPÉCIAL 10 JOURS **1695\$**  
TPS incluse

BAHUT 3 PORTES  
à caisson, en pin, 61" x 30" x 18"  
Prix cour. 1145\$  
SPÉCIAL 10 JOURS **895\$**  
TPS incluse

Venez voir notre collection complète pour toute la maison  
\* Nous avons également du rotin

**DÉCOR-BOIS**  
75, côte du Passage, Lévis  
837-6185

Plan mise de côté

**Partez en affaires... gagnant!**

Vous partez en affaires... gagnant... lorsque vous profitez de tous les services et du soutien que vous offre Mikes®. Sise à Montréal, Mikes® possède plus de 130 établissements partout dans la province et ne cesse de se développer.

Téléphonez-nous pour obtenir plus de renseignements sur nos restaurants déjà établis à Québec, Baie-Comeau, Sept-Îles et Thetford Mines. Demandez-nous aussi des détails sur de nouveaux emplacements prévus dans la région de Québec.

Madame Nicole Vigneault  
**(514) 341-5544**

Passionnément Mikes!

**MIKES®**

**Économisez jusqu'à 15\$ par année**  
Placez une couverture isolante sur votre chauffe-eau.

**ECO KILO**  
1 800 567-KILO

**COSEZ COMPARER**

**69\$**  
MONTURE

**Optica**  
L'incomparable!

Au Centre Récréatif des Galeries de la Capitale  
418 627 1188

**INFO-IMPÔTS**

Qui de moi ou de mon conjoint peut demander les frais de garde d'enfants?

AU PROVINCIAL les frais de garde d'enfants peuvent être réclamés par l'un ou l'autre des conjoints, sans toutefois que la déduction excède le revenu gagné par le conjoint ayant le revenu net le plus faible.

AU FÉDÉRAL, normalement le conjoint ayant le revenu net le plus faible (ceci inclus un revenu de zéro ou un revenu négatif) doit déduire les frais de garde d'enfants. Cependant, le conjoint à revenu net plus élevé peut déduire ces frais si :

- les conjoints vivaient séparés à la fin de l'année et ce depuis au moins 90 jours; ou
- le conjoint à plus faible revenu souffrait d'une infirmité mentale ou physique, ou s'il était en prison durant l'année (au moins deux semaines), ou s'il était étudiant à temps plein dans un établissement admissible.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

## Jean-Pierre Blackburn vote contre Le projet de loi C-113 adopté

OTTAWA — Par respect pour ses électeurs, le député conservateur de Jonquière Jean-Pierre Blackburn a voté encore une fois, hier, contre le projet de loi C-113 qui restreint l'accès à l'assurance-chômage.

par MANON CORNELLIÉ  
de la Presse canadienne

« C'est une question de respect envers mes électeurs et la population. J'ai voulu être conséquent avec moi-même et dans ma démarche », a-t-il déclaré après le vote.

M. Blackburn a été le seul conservateur à se joindre aux 87 députés libéraux, néo-démocrates, bloquistes et indépendants qui ont voté contre le projet. Le projet de loi a quand même été adopté grâce à l'appui de 118 députés conservateurs et de la seule députée réformatrice Deborah Grey.

Son collègue d'Abitibi Guy Saint-Julien, un farouche opposant au projet de loi, avait dû s'enlever vers son comté pour être au chevet de son beau-père grave-

ment malade.

M. Blackburn n'a pas voulu prédire le sort qui l'attendait au sein du caucus conservateur. Il a avoué qu'il ne souhaitait pas être exclu de son groupe parlementaire.

### Levée de boucliers

Selon ce projet, les personnes qui quittent volontairement leur emploi sans motif valable et celles qui sont congédiées pour inconduite n'auront plus droit à des prestations d'assurance-chômage. Actuellement, ces personnes sont privées de prestations pour une période variant entre sept et 12 semaines.

Le projet prévoit aussi, pour les nouveaux chômeurs, une baisse de 3% des prestations à partir du 4 avril.

Ces mesures ont provoqué une levée de boucliers au Québec du-

rant le mois de janvier, donnant même lieu à une manifestation monstre à Montréal lors d'une des journées les plus froides de l'hiver.

À la même époque, une dizaine de députés conservateurs québécois avaient critiqué les dispositions alors contenues dans le projet de loi C-105. Quatre d'entre eux menaçaient de s'opposer au gouvernement si aucun changement n'était apporté.

En février, le gouvernement a répondu en partie à leur requête. Il a déposé un nouveau projet de loi, le C-113, qui éclaircissait ses intentions, mais maintenait sa décision de refuser des prestations aux démissionnaires.

À partir de maintenant, c'est au Sénat de décider du sort du projet C-113. Certains membres conservateurs de la Chambre haute, comme Mme Solange Chaput-Rolland, ont émis des doutes sur les mesures touchant l'assurance-chômage.



## Campbell annonce sa candidature aujourd'hui

La ministre de la Défense Kim Campbell met fin aujourd'hui à ce que certains ont appelé « la danse des sept voiles » de celle qui est la mieux placée pour succéder à Brian Mulroney comme chef du Parti conservateur et premier ministre du Canada. « Vous ne serez pas surpris par ma décision », a promis Mme Campbell à son arrivée à l'aéroport de Vancouver, où elle a été accueillie par son père.

## Les autochtones se penchent sur la vague de suicides chez les jeunes

OTTAWA (PC) — Le remède à la vague de suicides chez les jeunes autochtones repose en partie sur le renouveau constitutionnel.

C'est en somme ce qu'est venu dire, hier, le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, devant un groupe d'autochtones qui participaient à un colloque national sur la prévention du suicide chez les peuples autochtones.

Selon M. Mercredi, une constitution remaniée qui reconnaîtrait le principe de l'autonomie gouvernementale permettrait aux autochtones de se prendre en main pour gérer leur avenir.

« Si les modifications constitutionnelles respectent notre peuple et ses droits, la Constitution deviendra une stratégie de guérison pour notre peuple, a-t-il souligné. La Constitution deviendra le guérisseur, et non l'opresseur. »

Il a rappelé que depuis 125 ans, le gouvernement fédéral et les provinces avaient dépouillé les autochtones de leurs terres et de leurs ressources. Les autochtones ne contrôlent plus que 0,9% du territoire canadien, a-t-il déploré. La reconnaissance des traités et le règlement des revendications territoriales des autochtones pourraient toutefois renverser cette tendance, croit-il.

Selon M. Mercredi, le désespoir continuera de pousser les jeunes vers le suicide tant que les autochtones n'auront pas les moyens de générer des revenus pour améliorer les conditions de vie des leurs.

La pauvreté, des conditions de vie pénibles et une vie sans espoir

naut isolée du Labrador, avaient tenté de se suicider en inhalant des vapeurs d'essence.

Hier encore, à Wunnumin Lake, des personnes éplorées ont accouru par avion, par automobile et par motoneige, vers cette petite communauté autochtone du nord de l'Ontario où, la veille, deux adolescents, âgés de 13 et 17 ans, s'étaient donné la mort.

« Je ne comprends pas comment un jeune peut en arriver à se suicider », a déclaré le chef adjoint de la communauté, Dean Cromarty, la voix étouffée par l'émotion.

Dès le début de l'après-midi, on évaluait que pas moins de 150 personnes, certaines ayant franchi jusqu'à 200 kilomètres, s'étaient rendues dans cette communauté autochtone comptant 400 personnes.

sont autant de raisons qui incitent les jeunes à se donner la mort, a expliqué M. Mercredi. Mais malgré cela, il n'arrive pas à comprendre l'ampleur du problème.

Selon M. Mercredi, les autochtones doivent également faire un examen de conscience face à cette vague de suicides. Ils doivent en porter une partie du blâme. Ce n'est pas qu'une question d'argent, a-t-il reproché. D'ailleurs, s'ils attendent que le gouvernement fédéral finance des programmes coûteux, ils attendront longtemps.

### D'autres suicides

À la fin de janvier, six enfants innu de Davis Inlet, petite commu-



Le chef Ovide Mercredi s'adressait, hier, à la conférence sur le suicide chez les jeunes autochtones. La photo ci-dessus pourrait faire dire au chef des Premières nations: « Que la lumière soit! ».

## Les libéraux provinciaux se préparent déjà en vue des prochaines élections

QUÉBEC (PC) — Une trentaine de ministres et de députés libéraux du Québec se réunissent une fois par semaine, depuis déjà six semaines, pour élaborer une politique en vue des prochaines élections provinciales.

Le président du groupe, le député Henri-François Gauthier, a fait savoir dans une entrevue avec la Presse canadienne, hier, que les rencontres se poursuivront encore pendant un mois et demi et qu'il y aura publication d'un rapport.

« Mon objectif, a-t-il déclaré, c'est d'écrire un texte qui soit un projet de société pour le Québec de l'an 2000. (Ce projet) n'est absolument pas la souveraineté, ça je peux vous le garantir à 100% ».

Parmi les ministres présents, avec la bénédiction du premier ministre Robert Bourassa, on note Gerald Tremblay (Industrie), Lucienne Robillard (Éducation), Marc-Yvan Côté (Santé), Claude Ryan (Sécurité publique), Robert Dutil (Approvisionnement et Ser-

vices) et Louise Robic (ministre d'État aux Finances).

« Le défi qu'on a, nous les libéraux, c'est de gagner le troisième mandat, a dit M. Gauthier. Notre

parti n'est pas seulement un parti d'organisation, mais aussi un parti d'idées. Il faut qu'on réfléchisse, parce qu'un parti qui ne réfléchit pas est un parti mort. »

## Le ministre Corbeil appuie Jean Charest

ANJOU (PC) — Le candidat au leadership conservateur Jean Charest a réaffirmé hier qu'il était téméraire de proclamer à l'avance la victoire du ministre de la Défense, Kim Campbell, dans cette campagne qui n'a pas encore vraiment débuté.

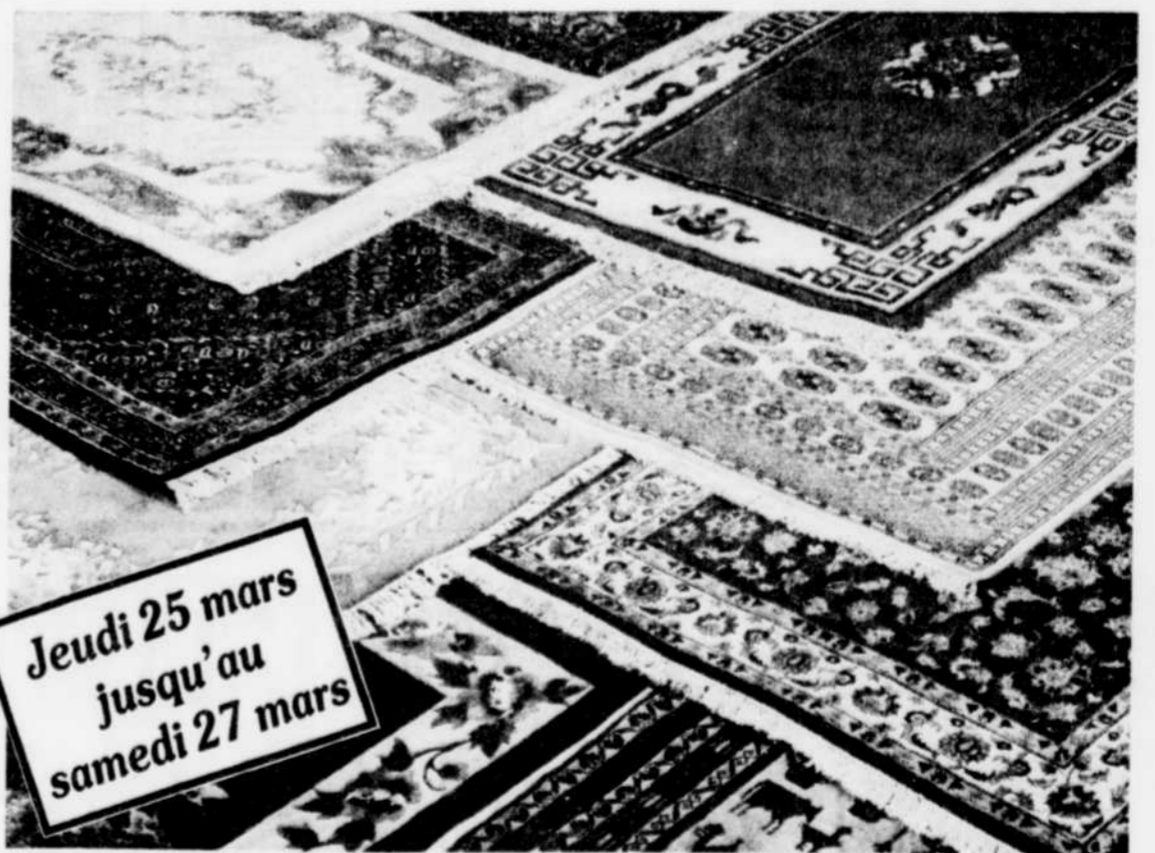
Pour bien des gens, a-t-il rappelé, la course est finie avant même d'avoir commencé.

Toutefois l'appui que lui a donné hier le ministre des Transports Jean Corbeil, à l'occasion de sa propre soirée d'investiture dans la circonscription montréalaise d'Anjou, démontre bien que la partie n'est pas encore jouée. « Ce sont les délégués qui décideront du leader, a-t-il lancé devant une foule de 400 militants rassemblés autour des tables de banquet. Ce

sont toujours les délégués qui décident... »

Le ministre fédéral de l'Environnement et député de Sherbrooke a consacré le reste de son allocution à insister sur la nécessité pour les gouvernements de prendre leurs responsabilités et de jouer un rôle d'entraînement de la société. « Nous devons travailler avec les pauvres, les jeunes décrocheurs et les travailleurs âgés, a-t-il dit. Nous devons faire en sorte que tous apportent leur contribution ».

## Vente de tapis orientaux 3 jours seulement



Jeu 25 mars  
jusqu'au  
samedi 27 mars

Une collection prestigieuse de plus de 800 tapis 100% laine et 100% soie provenant de Chine, Inde, Népal, Afghanistan, Pakistan et Turquie. Tous soigneusement tissés à la main dans des formats de 2' x 3' jusqu'à 12' x 18'.

Venez choisir votre carpepe durant cette incroyable vente qui ne durera que 3 jours seulement.

RABAIS  
40%

MEUBLES  
Jacques Gaulin

2158, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 2G3 681-8106

## Crédit In\$tantané

pour tous les échanges de haut-parleurs  
jusqu'au 8 mai 1993

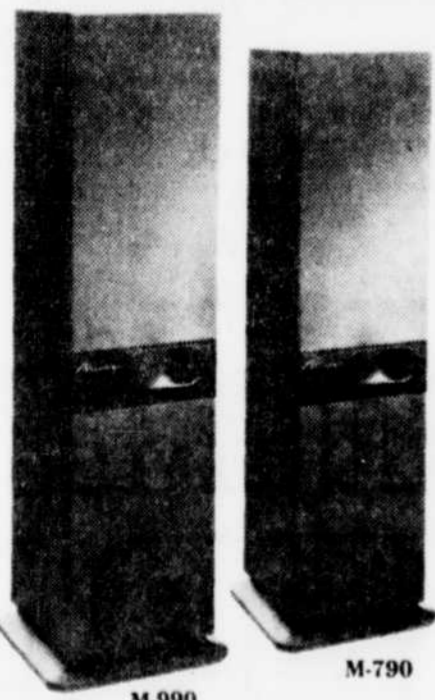
Chez Audio Centre, nous célébrons le haut-parleur et sa technologie durant le 1er « Rendez-Vous de l'Information ».

Les 25, 26 et 27 mars

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT  
CRÉDIT MINIMUM DE 200\$

En vedette : le nouveau et révolutionnaire haut-parleur bipolaire de MIRAGE change les règles du jeu de la haute-fidélité...

Mirage



Nous vous offrons d'échanger vos anciens haut-parleurs (peu importe leur condition) contre un crédit allant de 200 \$ minimum jusqu'à leur valeur marchande réelle, applicable sur tout achat d'une sélection de haut-parleurs MIRAGE. C'est le moment de changer vos haut-parleurs!

Procurez-vous notre brochure d'information pour tout savoir sur les nouvelles technologies et tendez l'oreille vers la gamme la plus étendue de haut-parleurs au Canada!

audio centre

750, côte de la Pente-Douce 687-0909



# DÉCOUVREZ LE PHÉNOMÈNE

**LA RÉGLE D'OR DE LÉON**  
 Léon a une règle d'or: assurer à ses clients que le fait d'acheter chez Léon, c'est un choix intelligent.

Depuis 1909, nous avons bâti notre réputation en dépassant les attentes des consommateurs grâce au style, au service et à l'excellent rapport qualité-prix que nous offrons. Si toutefois vous n'êtes pas satisfait, nous mettrons tout en oeuvre pour vous assurer que d'acheter chez Léon, c'est se meubler intelligemment.



traitement anti-taches sur demande

**UNE INCROYABLE VALEUR!**

**MOBILIER DE SALON DE STYLE CONTEMPORAIN**

Modèle recouvert d'un beau et durable tissu de nylon nuancé. Formes arrondies très confortables. Les coussins sont réversibles et munis de fermeture éclair. Choix de teinte foncée ou saumon.

- SOFA** 398\$
- CAUSEUSE** 348\$
- FAUTEUIL** 298\$
- Également disponible en sofa-lit 498\$

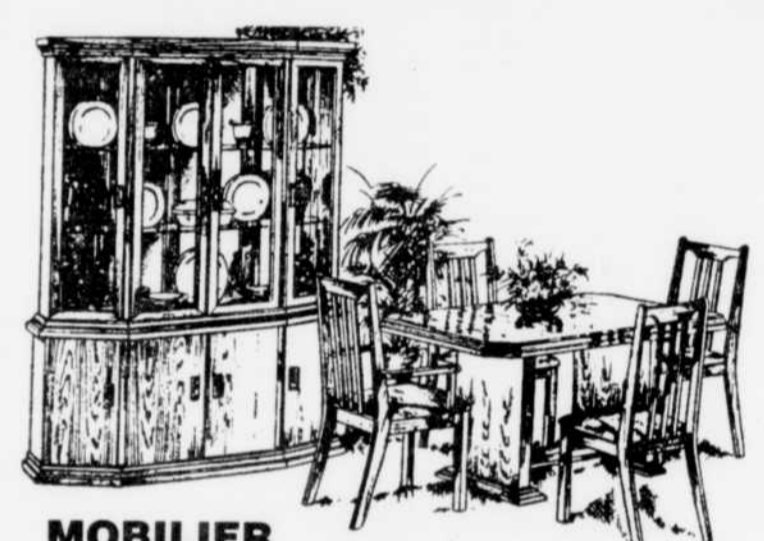


**3 ANS DE GARANTIE A DOMICILE**  
**TÉLÉVISEUR STÉRÉO 21"**  
 Excellent modèle avec télécommande universelle "MasterTouch", réception stéréo d'antenne, panneau de moniteur à 5 prises, minuterie, sonnerie-sommeil et affichage de l'heure.  
**449\$**



**MOBILIER DE CHAMBRE JUVÉNILE**  
 Bonne fabrication en bouleau naturel provenant d'une combinaison de bois solide et de contre-plaqué, avec un fini de qualité très résistant.

<b>BUREAU DOUBLE</b>	<b>269\$</b>	<b>HUCHE À BUREAU</b>	<b>169\$</b>
<b>MIROIR VERTICAL</b>	<b>109\$</b>	<b>LIT SUPERPOSÉ</b>	<b>479\$</b>
<b>COMMODOE (5 tiroirs)</b>	<b>269\$</b>	<b>TÊTE DE LIT 39"</b>	<b>109\$</b>
<b>BUREAU</b>	<b>239\$</b>	<b>(non illustrée)</b>	
		<b>TÊTES DE LIT 54 / 60"</b>	<b>129\$</b>
		<b>(non illustrées)</b>	



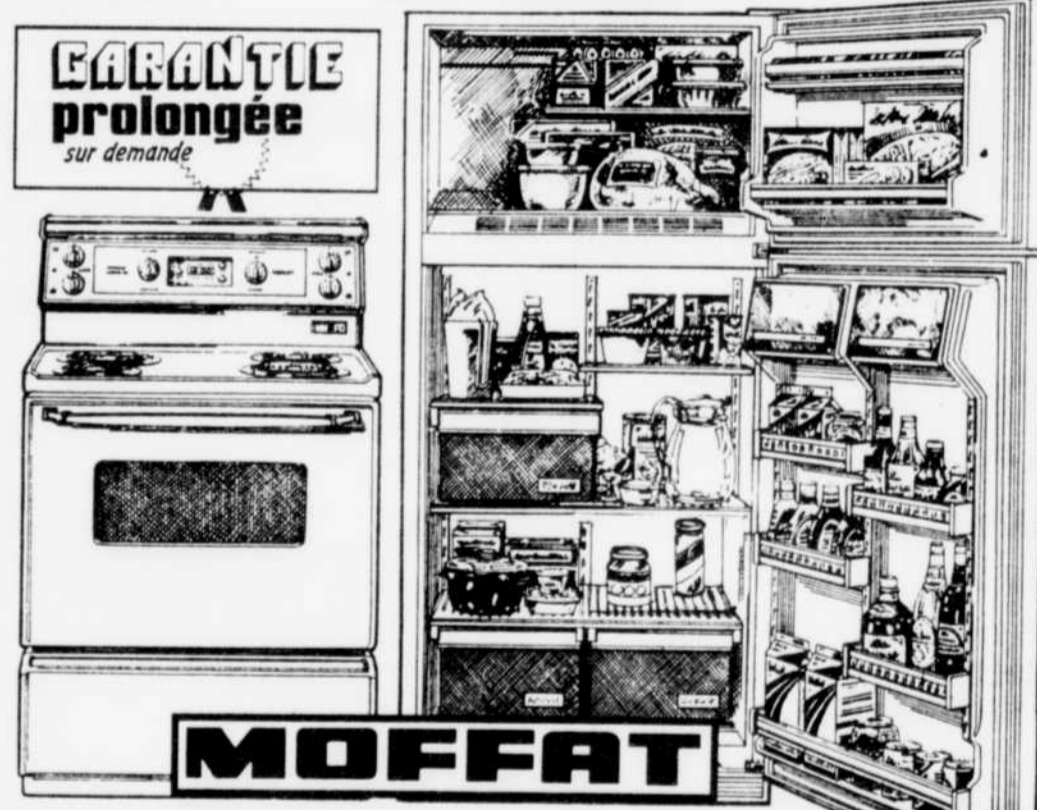
**MOBILIER DE SALLE À MANGER**  
 De style traditionnel en chêne solide et contre-plaqué. Cet ensemble comprend: buffet et huche avec miroir intérieur, table de style tréteau 39" x 60" (100x150 cm) s'ouvrant à 85" (212 cm). 3 chaises et 1 chaise capitaine.  
**2 099\$**

**RÉFRIGÉRATEUR 16,9 PI<sup>3</sup>**  
 Tablette pleine largeur, demi-tablettes et demi-balconnets réglables, compartiments pour fruits, légumes, viandes et produits laitiers; dans le congélateur, tablette amovible, balconnets pratiques, bref un vaste éventail d'intéressantes commodités.

**829\$**

**CUISINIÈRE FIABLE**  
 Cette cuisinière Moffat vous assurera un fonctionnement sans problème nombre d'années, grâce entre autres aux éléments haute performance, à la minuterie et l'horloge analogiques; la lampe fluorescente intégrée au dosseret et la prise pour petits appareils.

**649\$**



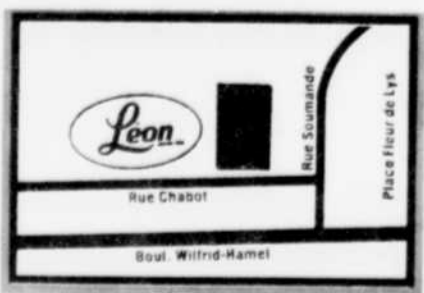
**GARANTIE prolongée** sur demande

**MOFFAT**

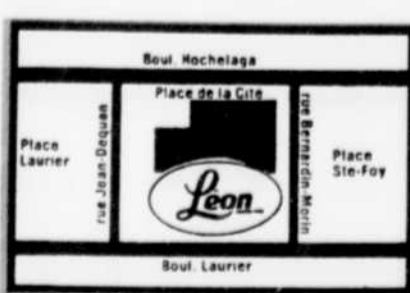


**Wood's CONGÉLATEUR 7 pi cu**  
 Avec 2 1/2" de mousse isolante dans les parois et 1 1/2" dans le couvercle, ce congélateur utilise une faible consommation d'énergie et vous permet d'économiser de l'argent. Finition intérieure à la poudre d'époxy extrêmement résistante aux abrasions. Modèle avec serrure de sûreté.  
 10 pi cu 339\$ 12 pi cu 369\$ **299\$**

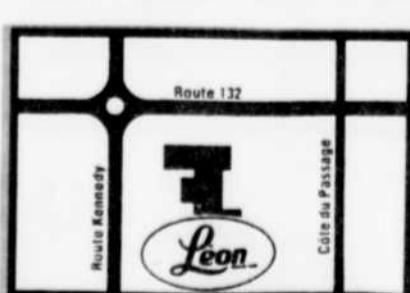
# AUCUN ACOMPTE\* ET AUCUN INTÉRÊT UN AN SANS PAYER!



**VANIER**  
 100, rue Chabot  
 (à proximité des Halles Fleur de Lys)  
 683-9600



**SAINTE-FOY**  
 2635, boul. Hochelaga  
 Place de la Cité  
 657-6902



**LÉVIS**  
 300, côte du Passage  
 Galeries Chagnon  
 835-0606

\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit. Aucun dépôt à effectuer à l'exception des taxes.

\* Cette promotion ne s'applique pas à la marchandise de notre centre de liquidation de Charlesbourg.

VENEZ DÉCOUVRIR LÉON, VOUS VERREZ, C'EST SE MEUBLER INTELLIGEMMENT

Le ministre autorise l'hôpital de l'Enfant-Jésus à évaluer le projet

# Le transfert du service d'ophtalmo du CHUL amorcé

QUÉBEC — Le ministre de la Santé et des Services sociaux vient de confier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus le mandat d'évaluer les coûts du déménagement du département d'ophtalmologie du CHUL, dans ses murs.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

En janvier dernier, dans le cadre

de ses nouvelles orientations, le CHUL a décidé de se départir de son département d'ophtalmologie, « bijou » dans lequel le CHUL ne peut plus investir, faute d'argent.

Cette semaine, le ministère a approuvé les orientations du CHUL mises au point par des représentants du CHUL et de la région régionale, et qui comprennent outre le départ de l'ophtalmologie, la diminution des rendez-vous à la clinique externe, et le plafonnement des activités en psychiatrie, en gériatrie et en traumatologie.

Seuls les secteurs de la pédiatrie et la néonatalogie peuvent espérer des fonds gouvernementaux pour se développer.

Le départ du département d'ophtalmologie pourrait prendre jusqu'à quatre ans, estime le tuteur du CHUL, M. Claude Desjardins. En attendant, les activités s'y déroulent comme d'habitude.

L'Enfant-Jésus est le seul hôpital à qui le MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) a commandé une étude de faisabilité pour recevoir le « bijou » du CHUL. « C'est le seul qui a manifesté son intérêt. Beaucoup en ont parlé, mais seul l'Enfant-Jésus semble être prêt à le faire », dit M. Desjardins.

Le département d'ophtalmologie vient sans les 2 millions \$ qu'il coûte — le CHUL a besoin de cet argent pour rembourser une dette

de 8,5 millions \$. L'hôpital hôte devra donc sacrifier d'autres activités pour lui faire une place. Mais l'Enfant-Jésus est en mal de devenir CHU (centre hospitalier universitaire) malgré la non-reconnaissance de l'université Laval; un département de pointe comme l'ophtalmologie pourrait faire pencher la balance de son côté, lorsque le ministre Marc-Yvan Côté choisira (ce printemps prochain) les trois CHU de la région.

**Pas consultés**

Les ophtalmologistes du CHUL ont appris, mardi, que l'Enfant-Jésus s'intéressait à leur département. « Encore une fois, nous n'avons pas été consultés. Nous craignons pour l'avenir de la recherche et de l'enseignement », proteste le Dr Yvon Tardif, chef du département de l'ophtalmologie du CHUL. Le déménagement coûtera au moins 3 millions \$, es-

time-t-il. « Défaire un seul des microscopes au plafond coûte 110 000 \$. Il faudra aussi construire d'autres locaux à l'Enfant-Jésus, alors que ceux du CHUL ont été renoués il y a deux ans », proteste le Dr Tardif.

Les ophtalmologistes de la région songent à se regrouper pour former un Institut de l'oeil, à l'instar de Montréal et de Toronto. Le CHUL leur semble être l'endroit idéal pour accueillir cet institut, à cause de sa proximité de la gare d'autobus (beaucoup de patients viennent de l'Est du Québec) et de nombreux hôtels (plusieurs patients en ophtalmologie sortent de l'hôpital le jour même de l'intervention).

Les ophtalmologistes feront connaître les détails de leur projet de regroupement, la semaine prochaine.

## 70 millions pour remplacer les réservoirs de mazout des écoles

QUÉBEC — Au cours des huit prochaines années, il en coûtera 70 millions \$ aux commissions scolaires pour remplacer les réservoirs de mazout de 2000 écoles.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

En vertu du règlement sur les produits pétroliers du ministère de l'Énergie et des Ressources adopté en mai 1991, les commissions scolaires sont dans l'obligation de remplacer les réservoirs de mazout de 4000 litres et plus d'ici l'an 2001.

Après une évaluation de la portée de cette réglementation pour

les commissions scolaires, la Fédération en arrive à la conclusion qu'il faudra changer 2000 réservoirs. De plus, on prévoit que dans 50 % des cas, des opérations de décontamination des sols devront être effectuées.

Selon une estimation de la Fédération, il en coûtera en moyenne 35 000 \$ pour changer un réservoir, soit environ 8 millions \$ par année d'ici l'an 2001.

Un porte-parole de la fédération a laissé savoir hier, que le

ministère de l'Éducation n'a pas prévu de subventions spécifiques pour l'exécution de ces travaux exigés par le ministère de l'Énergie et des Ressources. Il s'agit donc de nouvelles obligations pour les commissions scolaires.

**Économisez jusqu'à 40\$ par année**  
Calfeutrez vos portes et fenêtres.



ÉCOKILO

1 800 567-KILO

*Le jour se lève  
sur un bon  
déjeuner*



venez passer un bon moment

LIVRAISON (681-6035) • COMMANDES AU COMPTOIR  
1525, SHEPPARD, SILLERY 681-6035 • 2750, CHEMIN STE-FOY, PLAZA LAVAL 658-6067

## FAILLITE

LES ENTREPRISES  
**UNION**  
ELECTRIQUE LTEE

**-40 à 70% DE RABAIS SUR LE PRIX SUGGÉRÉ**

**SUR TOUTES LES LAMPES**

995, Pierre-Bertrand, Vanier  
177, l'Évêché Ouest, Rimouski

Mercredi, jeudi, vendredi:  
12h à 21h  
Samedi: 10h à 17h

Contracteur: lundi au vendredi, de 8h à 17h

## INFO-IMPÔTS

J'ai divorcé en 1992 et je n'ai pas la garde des enfants. Puis-je réduire mon revenu des paiements de pension alimentaire effectués et prendre les crédits d'impôt pour conjoint et pour enfants à charge?

En général, les paiements de pension alimentaire sont entièrement déductibles du revenu du payeur (et inclus dans le revenu du bénéficiaire) pourvu que certaines conditions spécifiques soient remplies.

Par contre, pour l'année de séparation, AU FÉDÉRAL, le payeur a normalement le choix de déduire les paiements versés à son ex-conjoint ou de demander le crédit d'impôt pour conjoint ou pour enfants à charge, si cette stratégie s'avère plus avantageuse. Il est à noter que le crédit d'impôt maximum peut être réclamé quelle que soit la date de la séparation et que l'on doit tenir compte du revenu du conjoint pendant la période où il y avait vie commune.

AU PROVINCIAL, pour l'année de la séparation, vous avez le droit à la fois au crédit d'impôt pour personne mariée et à la pension alimentaire. Par ailleurs, vous devez considérer le revenu du conjoint pour toute l'année dans le calcul du crédit pour personne mariée.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE  
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
DU QUÉBEC

# SUPER VENTE

## "Échantillons de plancher"

**LES CANAPÉS**

	Prix régulier	SOLDE
▲ Vinyl noir, 58"	559 \$	349 \$
▲ Imprimé bleu, 57"	599 \$	349 \$
▲ Imprimé vert, 62"	659 \$	349 \$
▲ Jacquard bleu, 64"	725 \$	369 \$

Canapés 2 pl. 60", très actuels dans un imprimé bleu  
Une valeur de 1 190 \$ **2 POUR 595 \$**

▲ Texture beige, 75", canapé-lit	499 \$	
▲ Cuir noir, 58"	1 095 \$	599 \$
▲ Cuir bleu, 64"	1 395 \$	799 \$
▲ Jacquard beige, 88"	1 149 \$	799 \$
▲ Cuir et jacquard, canapé-lit, 82"		
▲ Cuir et canapé, 2 pl., 60"	3 189 \$	1 899 \$

Canapés 2 pl. 96", très confortables avec double coussinage au siège en cuir  
Une valeur de 3 390 \$ **2 POUR 1 995 \$**

▲ Cuir vert, 62"	3 095 \$	2 699 \$
▲ Cuir noir, canapé-lit	4 595 \$	2 699 \$
▲ Cuir fauve, 68"	5 279 \$	2 799 \$
▲ Cuir fauve, 61"	4 119 \$	2 999 \$
▲ Cuir bleu, 89", et fauteuil assorti	5 865 \$	3 589 \$

Et de nombreux autres modèles

**LES FAUTEUILS**

	Prix régulier	SOLDE
▲ Tapisserie verte, "Queen Ann"	729 \$	499 \$
■ Texture bleue	995 \$	599 \$
▲ Texture verte	1 695 \$	599 \$
● Cuir marine	2 949 \$	1 199 \$
■ Cuir bleu	2 689 \$	1 499 \$

Fauteuils berçants et pivotants, texture rose ou verte  
Une valeur de 990 \$ **2 POUR 495 \$**

Bergères à oreilles "Chippendale", texture ivoire, rose, bordeaux ou verte  
Une valeur 1 190 \$ **2 POUR 595 \$**

● Cuir rouge, avec repose-pieds	2 635 \$	1 699 \$
● Cuir bleu, avec repose-pieds	3 415 \$	2 399 \$

Fauteuils inclinables et pivotants avec repose-pieds, cuir noir  
Une valeur de 1 990 \$ **2 POUR 995 \$**

**LES SALLES À MANGER**

	Prix régulier	SOLDE
▲ Desserte, 35", cerisier	429 \$	385 \$

■ Table 72"x 36", laque noire et verre clair 1 149 \$ 499 \$

■ Buffet 48", laque beige et verre clair 1 149 \$ 599 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair 1 149 \$ 589 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

■ Table 72"x 36", laque beige et verre clair et 2 tabourets assortis 3 079 \$ 2 785 \$

**Profitez aussi d'un vaste choix de tables d'appoint, lampes, gravures, accessoires décoratifs et tapis.**

Entre la date de conception et la date de parution de cette annonce, il se peut que certains articles ne soient plus disponibles; nous vous prions de nous en excuser.

## AUCUN PAIEMENT AVANT SEPTEMBRE 1993\*

\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 septembre 1993 sur solde dû.

# LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN  
18, rue Courcellette  
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE  
1215, boul. Charest O.  
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS  
9, rue Courcellette  
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1  
2960, boul. Laurier  
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN  
10, rue Courcellette  
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h

**JEUDI ET VENDREDI  
JUSQU'À 21 H.  
SAMEDI JUSQU'À 17 H.**

## Médicament susceptible de contenir la progression de la sclérose en plaques

MONTREAL (PC) — Les personnes atteintes de la sclérose en plaques pourront bientôt avoir accès à un nouveau médicament, l'Interféron Bêta, capable de ralentir la progression de leur maladie.

« Nous avons fait craquer la glace », a lancé le neurologue Pierre Duquette, de l'hôpital Notre-Dame, hier, en conférence de presse tout en soulignant qu'il ne s'agit toutefois pas d'un remède définitif à la sclérose en plaques, maladie du système nerveux

central. Au terme des trois premières années des essais cliniques, les chercheurs ont constaté que l'Interféron Bêta diminuait la fréquence et la gravité des poussées de la sclérose en plaques. En comparant au groupe pla-

cebo les résultats observés dans le groupe à haute dose, les chercheurs ont vu une réduction de 30 % des poussées annuelles de sclérose en plaques.

Quelque 50 000 Canadiens souffrent de cette maladie, dont 12 000 Québécois.

## L'apport d'air ne suffit pas à solutionner le syndrome des édifices

MONTREAL (PC) — Une étude surprenante amène des chercheurs à conclure qu'une plus grande quantité d'air frais ne réglerait apparemment pas les problèmes causés par ce qu'on appelle le syndrome des édifices hermétiques, ce phénomène de l'ère moderne qui affecterait des millions d'employés de bureaux.

# Orlane a du nouveau!



Faites-vous encore plus belle avec les nouveaux soins pour la peau Orlane. La gamme de produits Bio Energic B21 aide votre épiderme à combattre la déshydratation et les ridules.

1. B21, Soins anti-fatigue absolu contour des yeux, 15 mL. 85.00
2. B21, Soins super hydratant, 30 mL. 55.00
- 2A (Hors photo) Lauria, démaquillant pour les yeux, 100 mL. 18.00

**Offre-prime:**

À l'achat de 18.00 ou plus de produits Orlane, vous recevrez, sans frais supplémentaires, «Les originaux d'Orlane». Cet ensemble comprend la Crème démaquillante à l'eau pour toutes les peaux 15 mL, Extrait Vital, émulsion fluide réparatrice 15 mL, Anagenèse, crème de jour 15 mL, un rouge à lèvres et une Eau d'Orlane 2 mL. Une prime par personne. L'offre est en vigueur jusqu'au 10 avril 1993.

Rayon des produits de beauté, 216.



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Les scientifiques ont constaté qu'un accroissement de l'apport d'air extérieur dans des édifices dont les taux de ventilation étaient déjà nettement supérieurs aux normes actuelles n'avait que peu ou pas d'effet sur les travailleurs victimes du syndrome, qui se manifeste par des maux de tête, de la fatigue, des difficultés de concentration et des irritations des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

« Nous avons été assez surpris des résultats », a commenté le Dr Richard Menzies, qui a dirigé l'étude menée par des chercheurs de l'Université McGill de Montréal, rendue publique, jeudi, dans le New England Journal of Medicine.

Dans l'éditorial de la revue, le Dr Kathleen Kreiss souligne cependant que le Dr Menzies ne s'est pas penché sur la question « plus intéressante » de savoir si un apport accru d'air extérieur pouvait réduire le taux des symptômes des personnes travaillant dans des édifices ayant un faible taux de ventilation.

Les chercheurs ont injecté plus de deux fois la quantité normale d'air extérieur dans quatre bureaux de Montréal, choisis parce qu'ils sont représentatifs des bureaux nord-américains.

Les travailleurs ont été incapables de dire si l'apport d'air extérieur avait été réduit ou accru, a déclaré le Dr Menzies, « et cela n'a rien changé à leurs symptômes ».

Entre 1,5 et 2,5 millions de travailleurs canadiens pourraient souffrir du syndrome, a ajouté le Dr Menzies.

**RÉSULTATS**  
1010-QUEBEC

**lotto-Québec** Tirage du 93-03-24

**JEU DES CARTES**  
POSITIONS: 3 2 6 2 10  
JEU 1

**MACHINE À SOUS**  
POSITIONS: 7 7 7  
JEU 2

**GRANDE ROUE**  
POSITIONS: 27 67 19  
JEU 3

**Banco** Tirage du 93-03-24

2	4	6	21	23
26	30	33	38	41
43	45	48	54	55
57	60	63	67	69

Prochain tirage 93-03-25

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Chez nous, pas de meubles ni d'appareils audio/vidéo...

## CAR NOUS SOMMES LE SEUL GRAND SPÉCIALISTE DE L'ÉLECTROMÉNAGER

**AVEC**

- Un choix inouï.
- Des renseignements pertinents.
- Des prix réduits irrésistiblement.
- Une salle de montre fantastique.
- La plus formidable présentation d'appareils encastrables.
- Un surprenant département de pièces.
- L'efficacité de nos techniciens.
- Le rachat possible de vos appareils actuels.

SANS TOUT CELA, ON COMPREND POURQUOI CERTAINS MARCHANDS SE SENTENT OBLIGÉS DE CHANTER LA ROMANCE.



**RÉFRIGÉRATEUR**  
17,4 pi<sup>3</sup>

tablettes recouvertes d'époxy, 3 tablettes coulissantes pleine largeur, item: 003564

**599<sup>95</sup>**

**CUISINIÈRE**  
30 po

(76,2 cm) dotée d'un four à nettoyage facile et de commandes sécuritaires «pousser et tourner», item: 003393

**399<sup>95</sup>**



réfrigération  
**R. LÉVESQUE**

3000, chemin Royal, Beauport (quartier Giffard). Qué. 663-4605



**White Westinghouse**

**White Westinghouse**

Rebaptisée Centre correctionnel communautaire Marcel-Caron

# La maison Benoît-XV déménagée dans le quartier Saint-Malo

QUÉBEC — La maison de transition Benoît-XV a déménagé ses pénates, dans un édifice nouvellement acquis par le Service correctionnel du Canada, au 825, rue Kirouac, dans le quartier Saint-Malo, à Québec. Conséquence de ce déménagement, la maison a changé de dénomination, elle porte maintenant le nom de Centre correctionnel communautaire Marcel-Caron.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

L'édifice de la rue Kirouac abritait auparavant des locaux du ministère des Transports. Le Service correctionnel l'a complètement retapé — au prix de 2,4 millions \$ — et y a logé, outre le Centre correctionnel communautaire (CCC) Marcel-Caron, le bureau des libérations conditionnelles de la région de Québec. En avril, ces deux unités seront jumelées, « pour des raisons de rationalisation des coûts », explique Guy LeBlanc, responsable de secteur au Service correctionnel.

« Ce jumelage sera une première au Canada, renchérit Jean-Pierre Bérubé, responsable du CCC Marcel-Caron. Ça risque de faire bouler de neige. »

La maison de transition Benoît-XV était située sur le boulevard du même nom, à Limoilou. Ses locaux étaient exigus, vétustes, et le terrain trop étroit pour envisager un agrandissement. Elle pouvait accueillir 22 résidents. Le nouveau CCC Marcel-Caron (du nom du premier agent de libération

conditionnelle à l'est du Québec) dispose de 41 lits, répartis en huit appartements de quatre chambres et neuf chambres individuelles. Huit personnes y travaillent, en plus de cinq gardiens. Au moment de la visite du SOLEIL, 26 personnes y logeaient.

« D'ici la fin du mois de mars on pense pouvoir en accueillir 32 », souligne Jean-Pierre Bérubé.

Une maison de transition, comme son nom l'indique, fait le pont entre le milieu fermé que sont prisons et pénitenciers, et le milieu ouvert qu'est la vie en société. Les anciens détenus y font des stages de six à 12 mois ; ils suivent des cours de formation, recherchent un emploi, font du travail bénévole. « Un séjour en maison de transition leur permet également de renouer graduellement avec leurs proches », note M. Bérubé.

Les résidents font aussi des stages rémunérés au sein de deux organismes, à Beauport et en Beauce, où ils acquièrent de bonnes habitudes de travail, comme la ponctualité, et où ils reprennent contact avec la présence d'un patron, la contrainte d'un horaire... Les résidents peuvent aller et ve-

nir durant le jour, mais sont tenus de revenir dormir à la maison de transition. Si leur comportement est bon, ils obtiendront la permission de *découcher*, une nuit ou deux par semaine.

Contrairement aux autres maisons de transition de la région de Québec, qui relèvent du secteur privé, le CCC Marcel-Caron n'a

aucun pouvoir de sélection sur la clientèle qu'il accueille.

La plupart des résidents proviennent de pénitenciers à sécurité médium ou minimale. Il y a bien eu un certain mouvement d'opposition dans le quartier à l'arrivée de ce nouveau voisin, « mais la résistance n'a pas été très forte », souligne M. LeBlanc.

## La Croix-Rouge consultera les hémophiles sur le projet Miles

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne des produits sanguins a assuré la Société canadienne d'hémophilie qu'elle sera consultée avant qu'une décision finale ne soit prise sur la construction d'un centre de traitement du sang. L'agence, qui s'occupe de l'approvisionnement en produits sanguins du Canada, poursuit actuellement des négociations avec la Croix-Rouge et son associé, Miles inc., sur un projet de 100 millions \$ destiné à rendre le Canada autosuffisant en produits sanguins. Un porte-parole de l'agence, William Dobson, a nié qu'une entente ait déjà été conclue avec le groupe Croix-Rouge-Miles. « Il y a encore des points importants qui n'ont pas été réglés », a-t-il affirmé.

## INFO-IMPÔTS

J'ai un enfant de plus de 18 ans qui vivait avec moi en 1992. Ai-je droit à un crédit d'impôt?

AU FÉDÉRAL vous n'avez droit à aucun crédit d'impôt, sauf si votre enfant souffrait d'une infirmité physique ou mentale. Par ailleurs, certains crédits relatifs aux études non utilisés par l'étudiant peuvent être transférés aux parents.

AU PROVINCIAL vous avez droit au crédit d'impôt pour enfant à charge, si votre enfant est aux études à temps plein. De plus, s'il est aux études post-secondaires, un crédit d'impôt additionnel de 323 \$ par session complétée (sans excéder 2 sessions par année) est accordé. Si votre enfant n'est pas aux études vous pouvez avoir droit à un crédit d'impôt de 441 \$ pour autre personne à charge. Vous devez considérer le revenu de l'enfant dans le calcul des crédits.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE  
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
DU QUÉBEC

### Économisez jusqu'à 12\$ par année

Utilisez une minuterie de chauffe-moteur.



ECO KILO

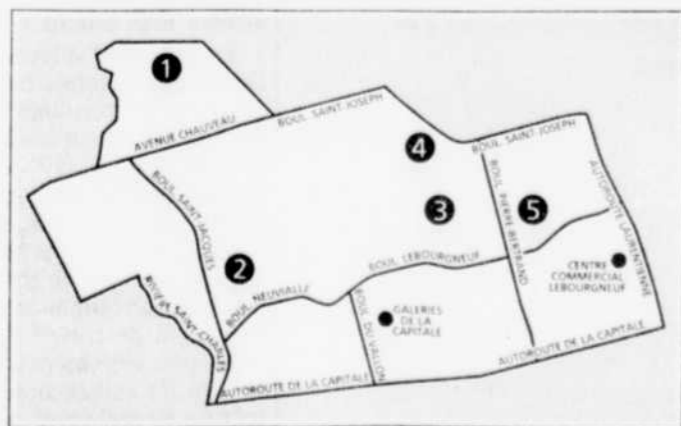
1 800 567-KILO



# C'est le temps de se rapprocher...



## dans Lebourgneuf



Secteur de développement Lebourgneuf

Lebourgneuf vous propose cinq développements résidentiels bien distincts :

- 1 Promenades Chauveau
- 2 Les Méandres
- 3 Le Mesnil
- 4 Le Domaine des Nobles
- 5 Les Terrasses Lebourgneuf.

**Maisons unifamiliales.** 327 terrains disponibles avec les services déjà en place. 20 maisons modèles à visiter.  
**Condominiums.** 370 unités disponibles à partir de 40 000 \$.

Aussi, appartements libres immédiatement pour location. Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir le Guide de recherche de l'habitation à Québec: (418) 691-7762



VILLE DE QUÉBEC

Québec, près de la vie!



## CHOU-FLEUR

Produit de Californie, grosseur #12, qualité supérieure



87¢ chacun

## BROCOLI

Produit de Californie, grosseur #14, qualité supérieure



67¢ chacun

## CHAMPIGNONS

BLANCS ou CAFÉ, produit de l'Ontario, frais, qualité supérieure



67¢ la chopine

## CANTALOUPE

Produit du Honduras, grosseur #23, qualité supérieure



67¢ chacun

## TOMATES ROUGES

Produit du Mexique, pré-emballées, gr.5X5, qualité supérieure



97¢ 2.14\$ le kilo la livre

## LAITUE EN POMME

Produit de Californie, grosseur #24, qualité supérieure



67¢ chacune

## BANANES

Produit importé, qualité supérieure



47¢ la livre 1.04\$ le kilo

## CONCOMBRE ANGLAIS

Produit de l'Ontario, de serre, qualité supérieure



77¢ chacun

## ORANGES "ÉGYPTÉ"

Sans pépins, grosseur #72, qualité supérieure



10 pour 2.27\$

## AVOCAT "HASS"

Produit du Mexique, grosseur #16, qualité supérieure



47¢ chacun

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 MARS 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

# La publicité d'Hertel doit être modifiée

QUÉBEC — Furieuse de ce que la compagnie Produits Arsenault de Québec se serve dans sa publicité télévisuelle du nom du magazine Protégez-Vous pour mousser la vente de ses produits d'entretien ménager de marque Hertel, l'Office de la protection du consommateur (OPC) a convaincu l'entreprise de changer son message.

par GILLES ANGERS  
LE SOLEIL

« Dans son édition de février dernier, le magazine de l'Office de la protection du consommateur nous proclamait bon premier dans les produits nettoyants dont les contenants sont munis d'une gâchette. Nous en étions fiers et

avons cru opportun de le proclamer dans notre publicité. Nous l'avons fait de bonne foi », a déclaré, hier au SOLEIL, M. Jacques Gatién, président de Les Promotions Atlantiques, compagnie à laquelle appartient Produits Arsenault.

Après avoir constaté la mauvaise humeur des éditeurs de Proté-

gez-Vous, leur répulsion à ce que le magazine soit utilisé par des tiers à des fins mercantiles et leur détermination à contrôler absolument la marque de commerce du périodique, Les Productions Atlantiques ont résolu de modifier le contenu de la publicité.

De fait, les administrateurs de Protégez-Vous ont consenti, hier, à ce que le message publicitaire soit amendé de sorte qu'il soit désormais dit que le produit est « recommandé par la revue de consommation numéro 1 au Québec ».

M. Gatién est d'avis que la refonte de l'annonce coûtera au bas mot 10 000 \$. « Bien que nous

croions n'avoir proclamé rien de faux ou de mal, dit-il, nous n'avons aucune raison de mettre en péril la crédibilité ni l'impartialité de ce magazine qui fait bien son travail. »

### Interdit

Nul ne peut employer sans autorisation, à des fins commerciales et publicitaires, une marque de commerce qui ne lui appartient pas. « Or, le magazine Protégez-Vous est une marque de commerce », atteste M. Pierre Castonguay, porte-parole du magazine et de l'Office de protection du consommateur.



## Kim Basinger doit verser 8,9 millions \$ en dommages

Un jury de Californie a condamné hier l'actrice Kim Basinger à verser 8,9 millions \$ US au producteur indépendant Main Line pour avoir rompu le contrat qu'elle avait conclu pour jouer dans « Boxing Helena ». Kim Basinger a expliqué qu'il n'y avait pas de contrat et a ajouté qu'elle avait refusé d'apparaître dans le film en raison des scènes érotiques injustifiées qui lui étaient demandées. Mais Main Line a assuré qu'un contrat oral, habituel dans le milieu du cinéma de Hollywood, avait été conclu. Selon ses avocats, le retrait de Kim Basinger, qui a joué notamment dans « Batman », a coûté entre 5 et 10 millions \$ US.

## INFO-IMPÔTS

Un particulier, employé d'un inscrit à la TPS et à la TVQ, peut-il réclamer un remboursement de TPS et un remboursement de TVQ lors de la production de déclarations d'impôt?

Le remboursement de TPS peut être réclamé sur les dépenses assujetties à la TPS (repas, divertissements, hôtel, taxis, etc.), admissibles et déduites dans le calcul du revenu pour fins d'impôt fédéral, qui n'ont pas été remboursées par l'employeur, ou si elles l'ont été, lorsque l'employeur certifie que l'allocation accordée au particulier n'était pas raisonnable. Pour obtenir le remboursement, vous devez compléter le formulaire GST-370.

Le remboursement de TVQ est réclamé sur les mêmes dépenses qu'au fédéral sauf pour les repas et divertissements, l'allocation de coût en capital d'automobile, le carburant et les services de téléphone et de télécommunication. Pour le remboursement, vous devez compléter le formulaire VD-358.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE  
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
DU QUÉBEC

**Incredible!**  
**3 JOURS SEULEMENT**

## LE GROS CENTRAL AU PRIX DU PETIT

**25, 26 et 27 mars**

- Boyau de 30 pi inclus
- Jeu d'accessoires inclus
- Ensemble d'installation inclus

**Seulement 399\$\***  
Valeur de 627\$ si vendu séparément.

\* Quantité limitée : 5 par marchand

**MONSIEUR BALAYEUSE**  
5173, boul. de la Rive-Sud 833-6636  
1945, 1re Avenue 525-8119

**Boutique de l'Aspirateur**  
621, rue Saint-Jean 694-0303

# Quintessence Beautyrest. Livré à votre porte!\*

Une place, ens. 2 pièces  
**749<sup>00</sup>**



### Quintessence «World Class» Beautyrest Simmons.

Choisissez votre niveau de confort: «Ultra fermes ou «Luxueux» avec couche moelleuse supplémentaire en surface pour un bien-être accru.

### Caractéristiques de qualité Simmons:

• Construction exclusive Beautyrest à ressorts «Contour-Flex» ensachés individuellement, offrant un support et un confort au naturel

• Attrayant recouvrement damassé  
• Sommier assorti à surface ne glissant pas.  
\* Et obtenez la livraison à votre porte gratuitement, avec achats de plus de 200,00 effectués avec la carte Eaton. Détails en magasin.

Une place ..... 749,00  
Deux places ..... 899,00  
Grand ..... 999,00

Très grand ens. 3 pièces et formats plus longs aussi offerts. Matelas également vendus séparément à prix avantageux Eaton.

Rayon des matelas, 271.



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

## Hydro a le 2e meilleur taux de satisfaction au pays

QUÉBEC — Un sondage Angus Reid réalisé pour le compte de l'Association canadienne de l'électricité (ACE) indique que sur 11 compagnies canadiennes, Hydro-Québec obtient le deuxième meilleur taux de satisfaction de ses clients.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

C'est le leader de l'opposition, Guy Chevrette, qui s'est amusé à dévoiler en commission parlementaire des résultats que l'ACE doit rendre publics au cours des prochaines semaines.

La moyenne canadienne de satisfaction atteint 7 sur 10, alors que celle d'Hydro-Québec atteint 7,4, au deuxième rang derrière le Nouveau-Brunswick (7,7) et devant Terre-Neuve et la Colombie-Britannique (7,3).

En 1992, 62 % des Québécois avaient une opinion favorable de leur compagnie, cette proportion a grimpé à 83 % en janvier 1993. A l'opposé, Hydro-Ontario a vu sa cote chuter, de 72 % en 1992 à 60 % cette année.

Enfin, en ce qui concerne la qualité du service, Hydro arrive en tête, mais avec un taux de satisfaction pratiquement identique à celui de la Colombie-Britannique et de la moyenne canadienne.

M. Chevrette en a profité pour se moquer un peu d'Hydro qui, dans sa mission, entend être reconnue comme la meilleure compagnie d'électricité au Canada. « Ils se sont fixé un objectif qu'ils avaient déjà atteint. »

Le président d'Hydro, Richard Drouin, a toutefois souligné que ce genre de résultats devait être analysé et pouvait traduire une situation tout à fait temporaire. « Nous venons de connaître une année très favorable, avec beaucoup de pluie et très peu d'orages électriques. » Ce qu'Hydro recherche, c'est une amélioration de ses processus de travail qui lui permette non seulement d'augmenter le taux de satisfaction, mais surtout de le conserver par la suite.

**METTEZ  
DU SOLEIL  
DANS VOTRE  
QUOTIDIEN**  
**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**Selon une étude réalisée auprès des Inuit**

**Le tabac serait également dangereux pour les reins**

QUÉBEC — Les fumeurs s'en passeraient sûrement de celle-là. Le tabac constitue non seulement une menace par le cancer du poumon et les maladies cardio-vasculaires, il s'attaquerait aux reins en injectant dans le sang des taux de cadmium jusqu'à 20 fois supérieurs à la normale.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Une étude du Centre de toxicologie du Québec réalisée auprès des Inuit de Kuujuaq, dans le Grand Nord, permet de le croire, tout comme les résultats préliminaires compilés par le même chercheur ouvrent la porte à l'idée que cette contamination au métal lourd se-

rait aussi grave chez les fumeurs du Québec.

Dirigée par M. Jean-Louis Benedetti, l'équipe de scientifiques a en effet relevé la présence de ce métal lourd à des niveaux alarmants dans le sang et l'urine de familles de chasseurs inuit de Kuujuaq. Le cadmium a la propriété de s'accumuler dans les reins. Une longue exposition entraîne des lésions rénales.

L'étude chez les Inuit a un caractère particulièrement convaincant : il n'existe aucun établissement industriel dans cette région nordique qui puisse avoir biaisé l'analyse des prélèvements faits à l'automne 1988 sur 85 autochtones.

Normalement, le taux de cadmium dans le sang humain varie entre .2 et .5 partie par milliard (PPB), explique M. Jean-Philippe Weber, chef des laboratoires du Centre, affilié au Centre hospitalier de l'université Laval. C'est sensiblement le taux observé chez les Inuit qui ne fument pas. Mais la moyenne a atteint pour les fumeurs de Kuujuaq 6 à 7 PPB. Pour une dizaine d'entre eux, le seuil critique de 10 PPB a même été enregistré.

Il y a quelques années, la présence de ce métal, défini comme « toxique », a été constatée dans l'organisme de caribous et d'orignaux, en particulier dans le foie, que ce soit au Québec ou dans d'autres régions nordiques de la planète. A l'époque, les chercheurs ont avancé l'hypothèse que les pluies acides pourraient en être coupables. « Pour les caribous, l'origine demeure mystérieuse », rapporte M. Weber.

Pour les Inuit, c'est beaucoup plus clair. Aucune relation n'a été établie entre les chasseurs inuit qui peuvent consommer les abats et l'intoxication. « L'effet de la cigarette est tellement prépondérant que ça noie tous les autres facteurs », signale M. Weber.

Le tabagisme est une habitude

plus qu'ancrée dans les moeurs de cette nation autochtone. Les auteurs de l'étude soulignent qu'il « leur a été presque impossible de trouver des non-fumeurs » chez les personnes ayant 15 ans ou plus...

L'aspect le plus inquiétant des recherches reste peut-être à venir. Un rapport du groupe de M. Benedetti paraîtra dans un proche avenir, établissant le même lien entre

cigarettes et cadmium chez les Québécois du Sud et faisant état des mêmes concentrations que chez Les Inuit, fait savoir M. Weber.

Fait intrigant, « les fumeurs québécois ont des taux de cadmium parmi les plus élevés au monde. Pour les fumeurs des autres pays, les taux seraient de 2, 3 ou 4 PPB. Au Québec, ça monterait à 8, 9 ou 10 PPB. »

**L'industrie forestière prend le virage vert**

MONTREAL — Parce que la protection de l'environnement est devenue une préoccupation sociale majeure, l'industrie forestière canadienne est en train de virer au vert et dit vouloir intégrer le concept du développement durable dans ses pratiques.

par DIDIER FESSOU  
du bureau du SOLEIL

Et ce n'est pas seulement une question d'image, affirme-t-elle, mais une question de survie dans un environnement économique féroce.

Président de la papetière Kruger, M. Denis Brière note que la gestion intégrée des ressources forestières est un phénomène nouveau qui s'implante graduellement à la grandeur du pays.

Cela signifie que les papeteries commencent à admettre qu'il existe plusieurs utilisateurs de la forêt lorsque vient le moment d'élaborer les plans d'exploitation à moyen et long terme du domaine forestier. Ces autres utilisateurs, ce sont non seulement les chasseurs ou les pêcheurs, mais aussi les trappeurs ou les autochtones, sans oublier les simples randonneurs.

C'est ainsi, par exemple, que Kruger aurait tenu compte des projets de développement à long terme du Parc de la Mauricie dans ses propres projets d'exploitation. M. Brière faisait ces observations hier, en marge du congrès annuel de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

Pour sa part, M. Tony Rotherham croit que l'engagement des papeteries dans des programmes de la qualité totale est indissociable de la qualité de l'exploitation et de l'aménagement du domaine forestier. Mais, du même souffle, le président de l'association, M. Donald Laisley, note que l'exploitation d'une forêt est une affaire complexe que ne comprennent pas toujours ceux qui ne connaissent pas ça, c'est-à-dire le grand public.

Et plutôt que de continuer à subir les procès d'intention que lui font les groupes écologistes, l'industrie forestière canadienne va s'engager dans une campagne d'information et de sensibilisation des groupes-cible, en particulier les environnementalistes : « La participation du public aux façons de faire de l'industrie devra être plus ouverte que par le passé. »

Mais, fondamentalement, c'est sa crédibilité que l'industrie forestière entend défendre âprement. Elle a même décidé d'en faire sa priorité numéro un.

Le domaine forestier canadien est-il en mauvais état ? Pas tant que ça, rétorquent les industriels de la forêt. Chaque année, à la grandeur du Canada, l'industrie ne coupe que 0,4% des 209 millions d'hectares de la forêt d'intérêt commercial. Près de la moitié de cette superficie fait l'objet de plantation ou d'ensemencement,

ce qui coûte environ 2,4 milliards \$, dont 1 milliard \$ aux frais de l'industrie. Le reste se régénère naturellement.

**Économisez jusqu'à 70\$ par année**  
Installez une pomme de douche à débit réduit.



EKO-KILO

1 800 567-KILO



**INFO-IMPÔTS**

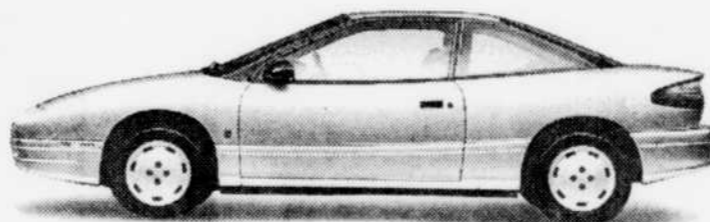
J'ai vendu un immeuble en 1992, ai-je le droit à mon exemption de 100 000 \$ relative au gain en capital?

Oui, si la vente a eu lieu avant mars 1992 et que votre situation fiscale le permet. Si la vente a été effectuée après février 1992, le montant de l'exemption est réduit. Ainsi, afin de déterminer la portion non admissible à l'exemption, vous devez effectuer le calcul suivant:

$$\frac{\text{Gain en capital} \times \text{Nombre de mois de détention après février 1992}}{\text{Nombre de mois total de détention de l'immeuble après 1971}}$$

**LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC**

**Voici enfin une espèce en voie d'expansion.**



Saturn SC1



Saturn SW1



Saturn SL2

Trois genres. Sept spécimens, à deux, quatre ou cinq portes. Une population de 19 concessionnaires au Québec, 251 en Amérique du Nord. Et des propriétaires tellement

heureux qu'ils n'en finissent plus de se reproduire, surtout par le bouche à oreille. Saturn, c'est l'avènement de l'Auto Satisfaciens : une nouvelle espèce en voie d'expansion...



**L'automobile réinventée de toutes pièces.**

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN:

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD  
Lévis 835-1888

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU  
Ste-Foy 653-1312

TREMBLAY SATURN SAAB ISUZU  
Chicoutimi 549-3320

**CLUB Multi-points**

**CODES DU 25 MARS**

7 5 7 6 0 2 3 0  
5 8 4 3 2 8 8 9  
6 9 5 0 3 7 0 8  
7 0 2 8 9 9 2 8

Sans frais:  
**1-800-563-8688**

plus de  
**3 500 POINTS**  
offerts cette semaine dans

**LE SOLEIL**

Louise Pagé prétend qu'elle a encore beaucoup à faire

# La trésorière de la SQ a réduit les dépenses de 25 millions \$ en un an

MONTREAL — Accueillie « comme une princesse » à l'état-major de la Sûreté du Québec, la nouvelle directrice générale associée à l'administration, Louise Pagé, n'a pas mis de temps à soumettre ses sujets au dégraissage.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Un an après son arrivée, cette gestionnaire de 46 ans a déjà réussi à retourner au gouvernement 14 % de ses crédits d'équipements, soit 25 millions \$, s'occupe de revampir la vieille tour de la rue Parthenais à Montréal et met la dernière touche au projet de décentralisation de l'administration.

« Je ne suis pas un Père Noël. La SQ est une administration publique qui a 125 ans d'existence. On est au minimum des coûts partout. Il ne s'agit pas de couper dans les salaires, mais de gérer avec efficacité. Les effectifs vieillissent, nous composons avec de nouvelles réalités », explique-t-elle en entrevue au SOLEIL.

Bien outiller ses policiers, tout

en économisant, voilà l'un de ses défis. Les 10 000 pneus nécessaires au parc de 1700 autos-patrouilles de la SQ seront achetés à meilleurs prix; l'essence « super sansplomb » sera remplacée par de l'ordinaire; on a diminué le nombre de couvertures pour blessés par véhicules et les balises. « On fait attention. Il y avait trois fois plus de couvertures données que le service compte de policiers. Chaque sou économisé sur le litre d'essence, représente une épargne de 100 000 \$.

En devenant adjointe du grand patron, Robert Lavigne, l'ex-directrice des programmes administratifs du Conseil du Trésor a hérité de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la grosse machine verte. Un budget de 525 millions \$! C'est l'une des rares civiles à occuper



Ci-contre, Mme Louise Pagé, directrice générale associée à l'administration de la Sûreté du Québec. Ci-haut, trois membres de l'état-major de la SQ, le grand patron Robert Lavigne, au centre, ainsi que les commandants Jean Bernier (district Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie) à gauche, ainsi que André Béchette (district Côte-Nord).

un poste aussi prestigieux au sein d'une organisation policière. Louise Pagé oeuvre avec les trois autres adjoints du chef Lavigne: Claude Quinn, des enquêtes criminelles; Gilles Saint-Antoine, en charge de la planification technologique et Marc Lizotte, à la surveillance du territoire. Elle doit composer avec 4534 policiers dont

160 officiers et 1251 civils; elle a sous ses ordres 352 personnes, cinq hauts officiers et 50 policiers.

« Je fais de la gestion prévisionnelle de la main-d'oeuvre, je planifie la modernisation du quartier général et l'achat de nouveaux équipements », explique Mme Pagé. Sans compter la formation et toute la problématique de la relève (l'âge moyen des policiers de la SQ est de 38,8 ans) ainsi que la création d'un service d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles du Québec. Après 18 ans passés dans la fonction publique, elle possède tous les « contacts » pour réaliser ce plan d'action.

L'une de ses priorités: trouver les 9000 mètres carrés qu'il manque à l'édifice Parthenais, construit en 1967, pour combler les besoins de ses troupes. Déjà, les



services des ressources humaines, de la formation et des relations de travail ont dû être démenagés temporairement rue Crémazie. Les fondations de la façade ont été refaites, de même que l'aile des affaires publiques. La cafétéria redescend au rez-de-chaussée; il y a une nouvelle salle pour le super-système informatisé d'empreintes digitales.

L'administratrice vient de commander deux véhicules de protection (VA tout-terrain) évalués à 500 000 \$, pour les déplacements du Groupe d'intervention et l'aide humanitaire et recevra bientôt un appareil de transport de troupe de 5 millions \$, un hélicoptère capable de voler la nuit.

**Un choc émotif**

Bulldozer, cette femme? Pas vraiment! Radieuse et riieuse, cette célibataire a toujours misé sur la diplomatie, l'écoute et le respect des personnes. « L'ouverture du milieu est surprenante. Une

femme véhicule d'autres valeurs. J'ai eu accès à toutes les informations. On a pris du temps pour me parler de la police. Il n'y a pas eu de contrôle. Ici, on ne résiste pas aux changements. L'expertise de la SQ est extraordinaire. J'ai même trouvé des amis. Il existe une fraternité que je n'ai pas vraiment trouvée dans les autres milieux. C'est peut-être parce que je ne suis pas une recrue », avoue-t-elle, emballée.

Plusieurs estiment qu'elle a toutes les capacités pour remplacer un jour le chef Lavigne, celui qui est allé la chercher. Un commentaire qui ne la fait même pas broncher. « Dans ma tête, je suis ici pour cinq ans. J'ai toujours été très mobile. Ça m'est nécessaire. En outre, la Loi de la police prévoit que ce corps policier doit être dirigé par un officier. Or, je suis une civile nommée en vertu de la Loi de la fonction publique », conclut-elle.

Ernest dit:

## « CHEZ-NOUS, LE MOT VALEUR A DU SENS! »



**COLLECTION '93**

Complets - 199 \$ à 599 \$, Imperméables - 99 \$ à 259 \$, Cuir et Suèdes - 199 \$ à 699 \$  
Vestons sport - 99 \$ à 350 \$, Blousons de coton - 39 \$ à 199 \$,  
Pantalons sport, classique et jeans - 39 \$ à 159 \$  
Retouches sans frais.



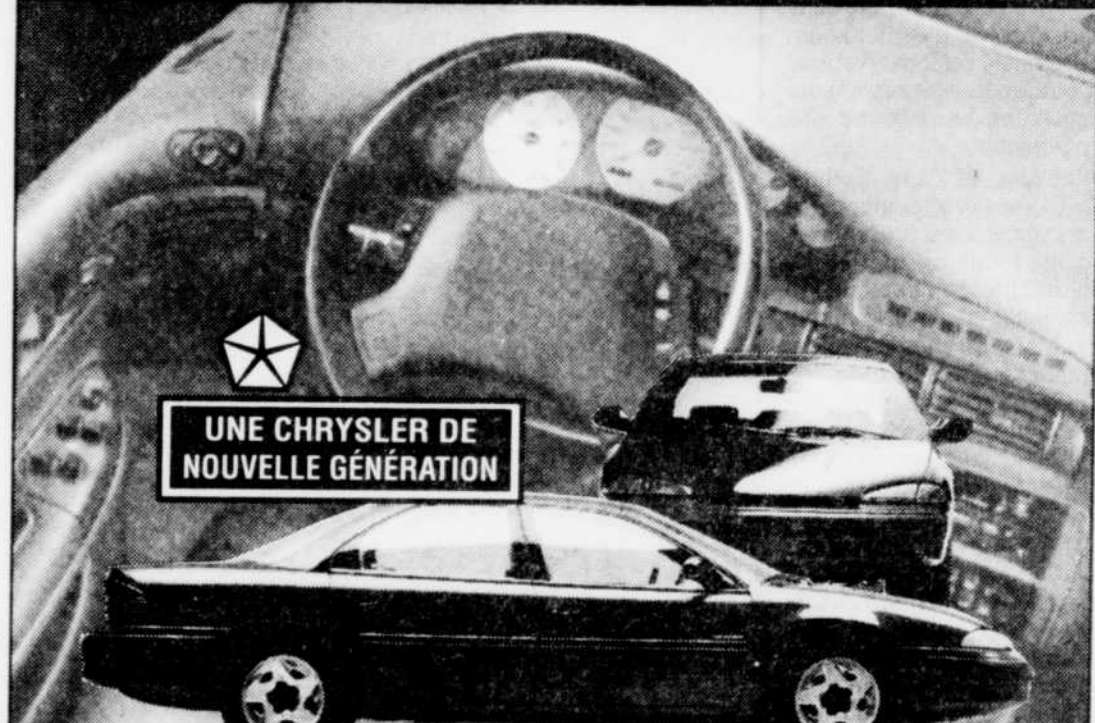
# ERNEST

C'EST TON STYLE À TOI

Place Laurier • Les Galeries de la Capitale • Place Fleurs de lys  
Montréal • Ottawa

# STOP

À LA MAISON CHRYSLER DE CHARLESBOURG  
C'EST TOUJOURS: MEILLEUR PRIX, MEILLEUR SERVICE...  
CLIENTS HEUREUX!



UNE CHRYSLER DE NOUVELLE GÉNÉRATION

**La superbe INTREPID 1993**  
Elle fait tourner les têtes

Voiture de l'année • Moteur V6, 214 chevaux  
Coussins gonflables standards, conducteur et passager  
Concept révolutionnaire d'habitacle avancé

- Vidange d'huile à vie incluse
- Rabais inclus.
- Transport et préparation en sus



**VOYAGER SPORT 1993**  
Stock no. 303415 B  
•Volant ajustable sport • Climatiseur  
•Roues mag • Phares antibrouillard  
•Effets de sol  
**18 999\$**



**COLT GL SPORT 1993**  
Stock no. 30369  
Voiture de l'année dans sa catégorie  
Très bien équipée  
**9 999\$**

Un concessionnaire de nouvelle génération pour des voitures de nouvelle génération



**LA MAISON CHRYSLER**  
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg 622-4700

OUVERT TOUS LES SOIRS  
DU LUNDI AU VENDREDI

# MON CENTRE FLORISSANT



**PLACE FLEUR DE LYS**  
a 30 ans et le dit  
avec des fleurs,  
du 13 mars  
au 10 avril,  
5 fois par jour,  
pendant 30 jours,  
**D'ÉNORMES BOUQUETS**  
de lys et d'iris sont  
distribués, au moment  
où vous complétez  
votre achat.

**CHANT-O-FÊTES**



**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

  
**TÉLÉ 4**

## ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

## Où est le vrai changement?

Après le traitement de choc annoncé hier par le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, aux employés de l'État québécois, on aurait pu s'attendre à de spectaculaires mesures pour alléger l'appareil gouvernemental et soulager les finances publiques de quelques millions. Ce sera pour une autre fois.

En 1993-1994, le gouvernement du Québec dépensera encore un peu plus qu'en 1992-1993 : 41 087,0 milliards \$ comparativement à 40 703,0 milliards \$ soit une augmentation de 0,9 %. La moins forte en 20 ans, si l'on excepte 1982-1983, souligne M. Johnson qui ne laisse rien soupçonner des âpres discussions qui ont dû précéder les choix de coupures finalement décidées.

Sept des 32 ministères et agences du gouvernement ont pu conserver des augmentations de crédits, parfois imputables à leur service de la dette : Affaires municipales, Communications, Conseil exécutif, Environnement, Condition féminine (10 millions \$ de plus pour les services de garde), organismes relevant de l'Administration et de la fonction publique et des Personnes désignées par l'Assemblée nationale. À ce poste, le prochain recensement drainera plus de 15 millions \$.

Évidemment, la part la plus importante des crédits va toujours à la santé (12,7 milliards \$) et à l'éducation (10,2 milliards \$) mais le service de la dette coûtera à l'ensemble des contribuables plus de 5 milliards \$ alors que la sécurité du revenu, à cause du sous-emploi et des programmes inhérents, exigera 4,1 milliards \$.

Pour couper les dépenses, le gouvernement s'est tout naturellement tourné vers la rémunération de ses employés qui mobilise 60 % des allocations de programmes. En réduisant les effectifs de 2 % au cours des cinq prochaines années et 20 % chez les cadres en trois ans, il compte récupérer 93,7 millions \$. En bloquant les salaires de tous les employés de l'État après le 1er avril, c'est plus d'un demi-milliard \$ qu'il espère épargner.

Mais pour cela, il lui faudra l'accord des fonctionnaires, ce qui semble loin d'être acquis. Actuellement, le « nouveau contrat social » leur paraît unilatéralement imposé et pour plusieurs, cela équivaut à une déclaration de guerre. Reverta-t-on le front commun des années 1970 ou la mauvaise humeur de 1982 ?

Personne n'a envie de croire à la naïveté de Daniel Johnson qui prétend compter sur les employés de l'État pour maintenir malgré tout la qualité des services à la population. Provocation, alors ? L'avenir le dira.

Chose certaine, il faudra plus qu'un vibrant appel au civisme et au dévouement de gens qui ont l'impression « d'avoir déjà donné » pour éviter la catastrophe. Même si les Québécois qui se cherchent désespérément du travail et ceux qui choquent encore les aberrations de la bureaucratie, les dédoublements et chevauchements de services semblent prêts à bien recevoir le discours du président du Conseil du Trésor.

Pour que tous les contribuables prennent vraiment au sérieux les discours alarmistes, l'État doit passer à l'action et poser certains gestes, spectaculaires si nécessaire. Comme imposer une rationalisation des services et amorcer immédiatement les étapes suivantes du programme, déjà inscrit dans ses carnets, de rationalisation des dépenses publiques.

Décloisonner, fusionner et même sabrer dans certains conseils, agences et ministères, par exemple. C'est à l'étude, admet M. Johnson, mais la décision relève du premier ministre et de ses collègues. Tout cela risque de devenir rapidement une question de paix sociale.

MARTINE R.-CORRIVAULT

## Bloc-notes

## Chevaux boiteux

L'Hippodrome de Québec, qui appartient à la ville de Québec, n'a fait que 500 \$ de profit l'an dernier. On y est donc à un doigt du déficit. Plutôt que de mettre sur pied un plan de redressement ou d'envisager de fermer sa piste de courses, Québec brandit la perte de 400 emplois pour convaincre le gouvernement provincial de lui verser une compensation annuelle de quelques millions, prise à même les revenus des casinos ou des loteries...

Selon une étude réalisée pour les associations professionnelles liées au monde des courses de chevaux, les autres jeux de hasard et d'argent (loteries et casinos) concurrencent fortement leur industrie et minent sa rentabilité. Cela se vérifierait tant aux États-Unis qu'au Canada. Il n'y a que l'Alberta qui offre une compensation financière aux hippodromes, depuis l'ouverture de casinos, pour les aider à survivre.

Au Québec, on n'a même pas encore de casinos et les hippodromes sont en déclin. Au nom de quoi faudrait-il, à l'heure où des gouvernements surendettés ne savent où donner de la tête pour couper dans les dépenses, sans affecter les services essentiels à la population, se mettre à subventionner les courses de chevaux et le pari mutuel qui ne font plus ses frais ? L'hippodrome montréalais privé de Blue Bonnets s'est déjà vu refuser, il y a quelques années, une aide gouvernementale similaire.

C'est en réduisant les dépenses et en ravivant l'intérêt de sa clientèle avec de nouveaux produits qu'une entreprise en difficulté peut espérer renouer avec la rentabilité. Si cela ne marche pas, il ne reste qu'à fermer boutique. Un gouvernement qui offre des divertissements et des jeux pour renflouer ses coffres devrait respecter ces règles élémentaires du privé.

La chose devrait être clairement établie avant l'ouverture des casinos québécois. Le casino de l'île Notre-Dame, exposé au froid et au vent six mois par an, ne sera pas plus à l'abri de la désaffection des joueurs et des déficits que ne l'ont été les casinos d'Atlantic City. Voudra-t-on éponger ses déficits à même les profits d'autres casinos rentables ?

La proposition de la ville de Québec ouvre la porte à l'interfinancement entre les loteries, les courses et les casinos qui risque de faire porter aux contribuables le poids des canards (ou des chevaux ?) boiteux.

MARIE CAQUETTE

## JORDY S'AMUSE



## Les cauchemars de Daniel Johnson

Michel  
DAVID

À la veille d'une course au leadership, je comprends Daniel Johnson de s'inquiéter des conséquences que la dernière fournée de compressions budgétaires aura sur sa popularité. Mettez-vous à sa place : dans ces circonstances-là, c'est certain qu'on aimerait mieux jouer au père Noël plutôt que d'écoeurer le monde avec des réductions et des gels de salaire.

Un ministre des Finances n'a aucune chance de devenir premier ministre, disait jadis Jacques Parizeau, qui semble toutefois avoir changé d'idée. En ces années d'austérité, la pire chose qui peut arriver à un homme politique ambitieux, s'il n'est pas ministre des Finances, c'est probablement d'être nommé à la présidence du Conseil du Trésor et devoir annoncer comme une grande victoire le « refus de toute nouvelle initiative ».

À 0,9 %, « la hausse des dépenses sera la plus faible en 20 ans, en faisant exception de l'année 1982-1983 », a souligné M. Johnson. 1982-1983 : l'année des décrets. Cette fois-là, le gouvernement Lévesque avait imposé aux employés de l'État des coupes salariales de 640 millions \$. Ils ne lui avaient jamais pardonné.

C'est assez pour donner des cauchemars à n'importe quel politicien. Ces temps-ci, M. Johnson doit rêver qu'il arrive au Palais des congrès, le jour où des milliers de libéraux sont réunis pour choisir un successeur à Robert Bourassa, pour découvrir avec horreur qu'ils portent tous un macaron de la CSN, de la FTQ ou du SFPQ.

Sur les réductions de dépenses de 1,4 milliard \$ annoncées hier, les mesures affectant la rémunération des employés de l'État représentent 541,8 millions \$. M. Johnson parle d'une « répartition équita-

ble » des compressions, mais au-delà des artifices comptables, ce sont eux qui casquent.

Imaginez comme ça doit être enrageant d'entendre Gérard Tremblay faire le joli cœur avec son « nouveau contrat social » quand on est obligé de jouer les matamores. Pas étonnant que le père des grappes se soit fait couper ses crédits !

Contrairement à ce qu'on avait laissé entendre, on n'a toutefois abattu aucun « pan de mur », comme ça s'est produit en Saskatchewan, où un gouvernement pourtant social-démocrate vient d'abolir la gratuité des soins dentaires pour les enfants. Depuis des années, on parle d'éliminer des ministères et des organismes gouvernementaux, mais M. Johnson renvoie prudemment les questions sur le sujet au premier ministre.

Je suis convaincu que M. Bourassa aimerait bien mieux être à l'Assemblée nationale, ces jours-ci. En son absence, c'est quand même la tête de Daniel Johnson qu'on voit à la télévision et en première page des journaux. Le risque est qu'elle devienne une tête de Turc, comme c'était arrivé à Yves Bérubé.

Remarquez, à la mi-février, Bill Clinton a annoncé des compressions de 247 milliards \$, assorties d'augmentations de taxes de 246 milliards \$, et l'Amérique tout entière a applaudi, du Maine à la Californie. Sauf que M. Clinton est en pleine lune de miel et il est sûrement meilleur vendeur que M. Johnson. Le président du Con-

seil du Trésor devrait peut-être se mettre au saxophone ou commencer à faire du « jogging » télévisé sur la Grande Allée.

On verra bien ce que diront les Américains dans quatre ans, si M. Clinton donne suite à ses projets. Mais en attendant, c'est vrai qu'il souffle un vent favorable au redressement budgétaire. Au Canada comme aux États-Unis, l'opinion publique n'a jamais été aussi bien conditionnée.

Il faudrait quand même y mettre les formes. Depuis son entrée en politique, les relations publiques n'ont pas été le point fort de Daniel Johnson, qui s'est bâti une solide réputation d'arrogance. « Son problème, c'est qu'il se pense encore à Power Corporation », confiait dernièrement un haut fonctionnaire pour illustrer son ton cassant.

Depuis quelque temps, on doit cependant reconnaître qu'il fait des efforts. Habitués à son humeur maussade, les journalistes en poste à l'Assemblée nationale ont eu la certitude qu'il était en campagne pour succéder à M. Bourassa à partir du jour où il a commencé à les saluer.

Le mois dernier, le magazine L'Actualité rapportait les propos d'un vieux copain de M. Johnson, Robert Gratton, selon lequel « Daniel est convaincu qu'on n'a pas tenu encore le discours clair et rigoureux qu'on doit tenir à la population pour aller chercher le soutien dont le gouvernement aurait besoin pour faire un bon travail de ce côté-là ».

C'est possible, mais les porteurs de mauvaises nouvelles gagnent rarement des concours de popularité. Ce serait dommage pour lui que son « discours clair et vigoureux » profite à ceux qui proposeront, le sourire aux lèvres, un « nouveau contrat social », une fois qu'il aura fait le sale boulot. Faites quand même de beaux rêves, M. Johnson !

## Votre Opinion

## Une voix appréciée

(Réaction à la critique de Régis Tremblay du spectacle de Kenny Rogers au Capitole)

Dans votre critique, quelle ne fut pas ma surprise, après avoir vu le spectacle de Kenny Rogers, de constater que vous n'avez rien compris ou que vous n'aimez tout simplement pas la musique country. Dans un premier temps, vous écrivez : « Je n'aime pas me faire garrocher de l'argent ».

Savez-vous au moins pourquoi il le faisait ? C'était tout simplement pour savoir si son public parlait anglais et connaissait aussi ses succès. Concernant les diapositives floues et sautillantes de la ville de Québec, il s'agit d'une erreur technique du Théâtre Capitole et non de l'équipe de Kenny Rogers.

Quand vous écrivez : « Je n'apprécie pas un type qui dit à sa blonde : you decorated my life », c'est que vous n'avez pas écouté le texte au complet. De plus, lorsque vous qualifiez la voix de Kenny Rogers de « quelconque », cela prouve une fois de plus que vous n'aimez pas la

musique country et que vous ne l'écoutez même pas en cachette. Kenny Rogers a une voix rauque, personnalisée, identifiée et appréciée par des millions de gens dont moi.

Hélène Gamache  
Québec

« Vous n'avez rien compris... » me dites-vous ? Quand vous lisez dans mon texte : « Je n'aime pas me faire garrocher de l'argent », vous comprenez que je n'ai pas compris pourquoi il le faisait. Je comprends l'anglais, j'étais sur les lieux. Tenez-vous-en au texte : je n'aime pas ce genre de procédé, point. Quand vous lisez : « Je n'aime pas me faire montrer des diapos floues de ma ville par un vendeur venu d'ailleurs », vous reprenez le mot « flou », le moins important de toute la phrase ; ce que je n'aime pas, c'est qu'un vendeur venu d'ailleurs me présente des diapos de ma propre ville, floues ou pas floues. Ailleurs, vous décidez que je n'écoute pas les chansons au complet. J'ai bien compris Kenny, et je trouve toujours que « You decorated my life » est une déclaration d'amour qui convient à un

cow-boy qui garroche de l'argent. La lecture, comme la critique, est subjective.

Régis Tremblay

## J'y étais

J'étais à Saint-Ferdinand d'Halifax, de 1948 à 1953, j'avais alors 11 ans quand mon père m'a placée là. J'ai eu quatre fois des bains glacés parce que je faisais des crises de malice. La religieuse qui me faisait prendre ces bains le faisait avec l'ordre du médecin de la maison. La soeur était très bonne et avait de la peine d'agir de la sorte, mais c'était pour mon bien.

J'ai maintenant 56 ans et je me rappelle avec reconnaissance tout ce que les religieuses m'ont apporté, elles m'ont appris la politesse, la propreté, l'amour du travail, l'honnêteté, la piété, la charité, etc. Quand je rencontre une Soeur de la Charité, c'est avec joie que je lui parle. Actuellement, je demeure seule dans un petit loyer à appartement, je suis capable de faire mon marché et de tenir ma maison propre, j'en remercie les soeurs qui m'ont appris ces choses.

Les enfants de Duplessis qui se plaignent sont des ingrats, ils veulent de l'argent qu'ils ne sont pas assez intelligents de gagner. C'est malhonnête et ingrat. Je prie pour les religieuses, tout en espérant que le Seigneur suscitera des gens capables de les défendre. Ce sera la justice.

Le matin on avait du gruau en quantité, du pain, du beurre et parfois des cretons.

Les deux autres repas, c'était bon aussi, mieux que chez nous puisque ma mère est décédée (j'avais alors dix ans) et que mon père n'avait pas le temps de faire à manger. Nous mangions presque toujours du pain avec de la mélasse. Il y avait des enfants qui critiquaient la nourriture, j'ai su que chez eux c'était comme chez nous, c'était moins bon que chez les soeurs.

Je n'ai jamais vu, durant tout le temps que j'étais là, les religieuses maltraiter les enfants, elles étaient bonnes comme des mères.

Alicia Lajoie  
Québec

# LES IDÉES DU JOUR

## Employer plus de personnes qui travailleront moins

par JEAN-PIERRE WAMPACH

**M. Wampach est directeur du département d'économie rurale de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation, université Laval.**

Doit-on diminuer la durée du travail pour lutter contre le chômage et améliorer la qualité de la vie? A condition que la productivité augmente, c'est encore possible sur une base volontaire, mais l'Etat pourrait intervenir davantage.

On l'a déjà fait. La preuve? Des années 1950 à la fin des années 1970, le nombre d'heures prestées annuellement par travailleur a diminué sensiblement dans le monde industrialisé, sauf au Japon et aux États-Unis. Grâce aux nouvelles techniques et à l'expansion des marchés, on a produit davantage de biens et de services avec le même nombre d'heures de travail.

Il était donc possible d'améliorer à la fois le niveau de vie et de jouer de plus de temps libre. Sans la baisse de la durée du travail, le chômage aurait augmenté, les revenus auraient été moins bien partagés et les loisirs n'auraient pas connu l'essor que l'on sait.

Les choses ont bien changé: en 1987 on a travaillé dans l'ensemble de l'économie des États-Unis environ un mois de plus qu'en 1969. En Europe et au Japon, durant la dernière décennie, la durée du travail dans l'industrie s'est stabilisée en gros au niveau de 1980, tandis qu'elle augmentait de 2% au Canada.

### Partager l'emploi et les revenus

Aujourd'hui, ce n'est plus l'emploi que l'on partage, mais le chômage. Peut-on encore partager l'emploi et les revenus, alors que les économies sont en pleine restructuration et que la concurrence internationale est de plus en plus vive? C'est encore possible, mais

à condition de partager et de réglementer les gains de productivité et la durée du travail et de tenir compte de l'évolution des valeurs.

L'enjeu est si important qu'on ne comprend pas pourquoi l'opinion publique en est si peu avertie. D'une part, le chômage a atteint des niveaux socialement intolérables. D'autre part, la santé des personnes, le soin des enfants, la vie des couples et la qualité de vie en général pâtissent de plus en plus des effets d'une organisation du travail mal ficelée. Comment a-t-on réussi autrefois ce qui semble encore plus nécessaire aujourd'hui? Comment y arriver à nouveau?

En principe de la même manière. Nous vivons dans des économies mixtes, où l'évolution économique est gouvernée à la fois par le marché et par une régulation gouvernementale. Les gains de productivité génèrent un pouvoir d'achat accru pour les entreprises, le gouvernement et les particuliers. Les entreprises réinvestissent une partie de ces gains pour demeurer concurrentielles ou ouvrir de nouveaux marchés et partagent le reste avec leurs employés.

Les salariés peuvent de leur côté bénéficier d'une consommation accrue de biens et de services ou d'une durée moindre de travail et donc de plus de loisirs. La diminution de la durée du travail permet de répartir celui-ci sur un plus grand nombre de personnes, donc de diminuer le chômage. Les salariés peuvent préférer une meilleure qualité de vie à une consommation plus élevée de biens et de services.



Il est possible de réduire le chômage et d'améliorer la qualité de vie par la réduction de la durée du travail.

D'autre part, le gouvernement peut fixer des règles générales en ce qui concerne la durée journalière, hebdomadaire, mensuelle et même annuelle du travail, le nombre de semaines de congés payés, l'âge de la retraite, la possibilité d'années sabbatiques, les congés de maternité et de paternité, etc.

### Les années 1970

Jusqu'au milieu des années 1970, les conditions économiques ont été favorables à une diminution volontaire de la durée du travail. Les progrès techniques déplaçaient les travailleurs par la mécanisation d'abord, ensuite par l'informatisation des processus de production. Mais l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires était assez forte pour permettre une réduction de la durée du travail et éviter un plus haut taux de chômage.

Durant les « 30 glorieuses » an-

nées de croissance économique de 1945 à 1975, de plus en plus de gens ont choisi de travailler moins tout en gagnant plus par heure de travail. C'est le scénario que l'on a observé dans l'ensemble des économies industrialisées, avec des variantes d'un pays à l'autre.

Depuis 1973, les crises pétrolières, l'inflation et la baisse de la croissance de la productivité, les problèmes d'organisation du travail et d'autres facteurs ont fait que le niveau de vie moyen stagne, sans que pour autant la durée du travail cesse de diminuer dans de nombreux pays.

Les États-Unis font exception à ce schéma. La durée annuelle du travail, qui était de 1786 heures en 1969 pour l'ensemble des activités, grimpe à 1949 heures en 1987; dans l'industrie, la durée passe de 1913 heures en 1970 à 1951 heures en 1989 (1887 heures au Canada). Pendant ce temps, les pays européens non seulement

rattrapèrent les États-Unis du point de vue de la productivité et du niveau de vie, mais ils travaillaient de moins en moins par rapport à ce pays.

### Croissance et chômage

Le contexte économique a profondément changé. En raison d'une nouvelle vague technologique propulsée par l'informatique, la robotique et les télécommunications, nous sommes entrés dans une période de croissance sans emploi et de stagnation du niveau de vie, accompagnée d'un taux de chômage qui ne veut plus baisser.

La productivité continue d'augmenter dans l'agriculture, l'industrie et certains services, ce qui a pour effet de supprimer des emplois, car on peut satisfaire la demande avec moins de travailleurs. Les possibilités de partage selon les lignes définies plus haut existent toujours mais elles ne se matérialisent plus qu'à l'intérieur du groupe des entreprises performantes, tandis que grossit le nombre des chômeurs.

La différence entre les États-Unis et les pays européens tient sans doute en partie au fait que l'Etat intervient davantage pour fixer les règles du jeu en Europe alors que le marché joue plus complètement aux États-Unis. Il est vain d'espérer, dans un monde de concurrence, que les entreprises se lancent dans la diminution du temps de travail, le partage des tâches, la modulation des prestations, les années sabbatiques, sans que les règles soient les mêmes pour tout le monde; or, c'est le gouvernement qui fixe ces règles.

Il est difficile d'imaginer que chacun accepte de travailler moins en même temps qu'à un salaire inférieur, car cela signifie une diminution de son niveau de vie; pourtant, de plus en plus de travailleurs l'acceptent pour sauver leur emploi.

Par contre, si les travailleurs ont la possibilité de choisir entre une augmentation de salaire et

une diminution du temps de travail, il se pourrait qu'ils acceptent de travailler moins tout en conservant le même niveau de vie. Une condition de base d'une diminution volontaire de la durée du travail est donc que l'économie continue de croître, car elle dégage alors des gains de productivité qui peuvent être partagés sous ces deux formes.

### Augmenter la productivité

Dans le contexte de concurrence internationale, certains craignent qu'une diminution de la durée du travail nuise à la compétitivité des entreprises. Cette crainte ne paraît pas fondée. En matière de compétitivité, la question importante n'est pas de réduire les salaires ou d'augmenter le nombre d'heures de travail, mais d'augmenter la productivité.

Sur le marché international, ce qui importe ce n'est pas combien d'heures on passe au travail, mais comment on les utilise productivement. Si un Québécois peut produire un wagon de chemin de fer en moins d'heures qu'un Allemand (à un salaire comparable), le wagon de chemin de fer va se vendre, peu importe que le Québécois travaille 30, 40 ou 50 heures par semaine.

Une meilleure approche à nos problèmes est donc d'employer plus de gens qui travailleront moins. Nous devrions revenir à des stratégies qui ont réussi dans le passé: investir dans l'éducation pour fournir la force de travail dont ont besoin les employeurs, payer de plus hauts salaires pour maintenir le pouvoir d'achat, et utiliser une partie de la richesse engendrée par les nouveaux produits et les nouvelles techniques de production pour permettre aux gens de travailler moins à un salaire plus élevé.

Pour y arriver, il faut un mélange de comportement volontaire et de régulation gouvernementale, appuyé par un large consensus de la société sur de nouvelles valeurs en ce qui regarde le sens du travail et des loisirs.

**Mannéquin**

Les beaux jours se font attendre, mais déjà Regina vous offre un avant-goût des styles et des couleurs qui marqueront l'été 1993. Et pour admirer dans toute sa splendeur la mode de Regina, ne manquez pas la présentation de ses collections printemps-été, à l'émission «Portrait de...» animée par Rachel, cette semaine, sur le réseau



télé plus

Stationnement gratuit pour nos clientes

OUVERT LE DIMANCHE

PLACE de la CITE

2635, Hochelaga Sainte-Foy

## FERMETURE FOURRURE

NOUS AVONS COMME MANDAT DE LIQUIDER LES ACTIFS

D'ARTHUR JOBIN ET FILS inc.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU TRÈS RAPIDEMENT

AU PRIX COÛTANT

FOURRURES, PELISSES, CUIRS, CHAPEAUX, AMEUBLEMENT, etc.

OUVERT DIMANCHE

UNE SEULE ADRESSE

708, Saint-Joseph Est Mail Centre-Ville, Québec

Tél.: 525-4681

La PROMOTION du meuble d'ici

25%

25 jours

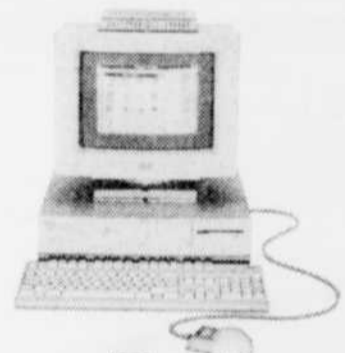
Le haut lieu du design québécois d'aujourd'hui

Francine Couture  
Vincent Morissette  
Eric Corbeil

maison corbeil

Le meuble que l'on aime!

2500 Jean-Perrin, centre Métrobec, Québec Boulevard de la Capitale, sortie Saint-Jacques 847 2724



\$ RABIS SUR IMPRIMANTIE IBM

### Que pourrait-on ajouter de plus ?

Présentement, et jusqu'au 30 avril 1993, à l'achat de tout ordinateur personnel Sprinta, Hurdla ou Trekka d'Ambra<sup>®</sup>, nous vous donnerons en prime WordPerfect<sup>®</sup> pour Windows, un des ensembles de traitement de texte (valant au détail jusqu'à 595 \$) les plus en demande en Amérique du Nord. De plus, vous obtiendrez un rabais de 100 \$ à l'achat d'une imprimante à laser IBM 4029, ou de 50 \$ à l'achat d'une imprimante à jet d'encre IBM. Ambra vous propose un éventail complet d'ordinateurs personnels extensibles et abordables, allant de l'économique 386SX au très puissant i486DX2. Les prix - écran, souris, DOS et Windows compris - varient à compter de 1 269 \$\*



La puissance en soi.

Composez le 1 800 363-0077, poste 809, pour connaître le détaillant le plus proche. Ambra est un produit d'ExpertComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée.

\*Pour obtenir votre logiciel WordPerfect offert en prime jusqu'à épuisement des stocks, et votre rabais à l'achat d'une imprimante IBM, expédiez simplement une copie de preuve d'achat d'un ordinateur Ambra et d'une imprimante admissible, ainsi que votre nom, adresse et numéros de téléphone, à: ExpertComp Services Limitée, C.P. 657, North York, Ontario M3C 2T6. Les réclamations ne seront plus admissibles après le 30 juin 1993.

WordPerfect est une marque déposée de WordPerfect Corporation. WordPerfect pour Windows 5.2 nécessite une mémoire de 4 Mo. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation. i486DX2 est une marque déposée d'Intel Corporation. Les imprimantes personnelles IBM sont de Lenovo. IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. \*Le prix indiqué ne comprend pas les frais pour des services supplémentaires que les détaillants ou concessionnaires peuvent à ajouter.

**DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS**

**C'EST LE MOIS DES Familiales**

LEAU FISET BOU... BABIN • BARDELEAU MORISSE  
 TÉ ROCHON GOSS... COUILLARD • LAVALLÉ BRET  
 DEAU DOUCET S... ON CANTIN... REAU GOU  
 RNABÉ GARO... LINEAU OUF... B... RUBE PERRC  
 GEAU PAQUE... DORÉ G... V... AU BISSONN  
 ERÉ PLAMOND... UCH... TT... NIER FILIO  
 RBEAU CADER... E... BEAU GOY  
 RIER BISSON... E... FLAMANL... SIER CHARR  
 TEAU COSSET... FOR... GODIN... REAU BARRI  
 ER SOUCY G... IN • GARNEAU... UETTE TANGUA...  
 RIVEAU FRADETTE BOURGAULT • POIRIER MORENCY P...  
 YBY... DEVEAU PICHETTE THIRA...

**GAGNEZ\*\***  
 des bons d'achats  
 de 1000 \$, 100 \$ ou 50 \$  
 Écoutez **CRC** à 8 heures 10  
 tous les matins  
 du lundi au vendredi

**SUR TOUT**  
 aucun comptant  
 aucun paiement  
 aucun intérêt

COMMENCEZ  
 À PAYER LE  
**12 SEPTEMBRE**  
**93\***

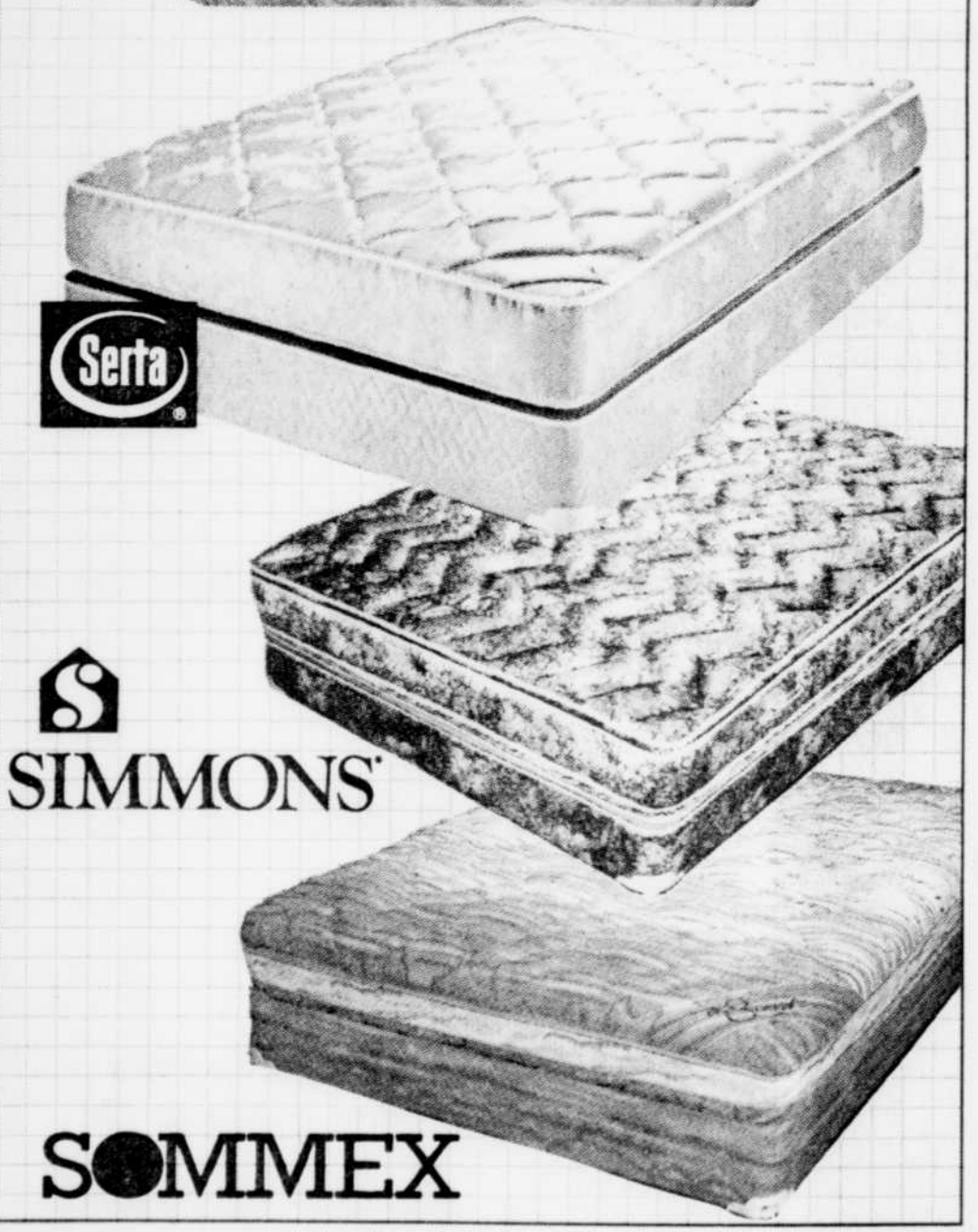


**el ran**

**SOFA-LIT**  
 Matelas à ressorts

**749\$**

RÉDUCTION DE  
**20%**  
 SUR TOUS NOS MATELAS

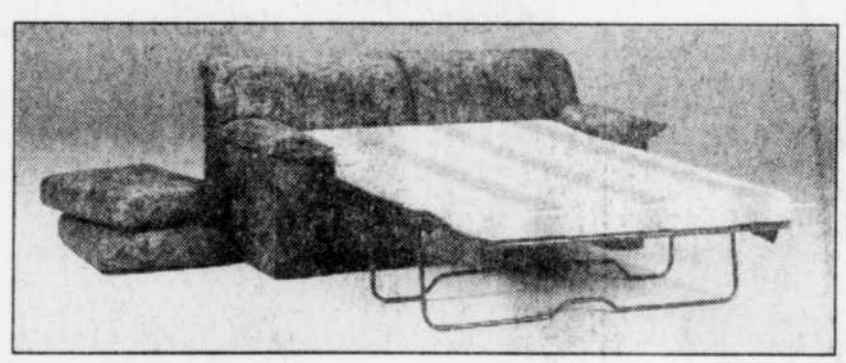


**SIMMONS**  
**SOFA-LIT**  
 Matelas à ressorts  
**649\$**



**SOFA-LIT**  
 EXPANSION DESIGN  
 Matelas à ressorts

**499\$**



RÉDUCTION DE  
**20%**

**LIT**  
 ÉLECTRIQUE  
 ULTIMA  
 39"

Aussi disponible:  
 54" ou 60"  
 Vibromasseur

**MOI, MA FAMILLE ACHÈTE CHEZ**

A M E U B L E M E N T S  
**TANGUAY**

OUVERT LE DIMANCHE  
 12 h à 17 h  
 SAUF POINTE-AU-PÈRE

\*\* Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

Cartes de crédit acceptées.  
 \* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

**LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!**

**LÉVIS:**  
 5720, boul. Étienne-Dallaire  
 (angle Kennedy)  
**833-4511**

**BEAUPORT:**  
 535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

**LES SAULES:**  
 Carrefour Les Saules  
 5150, boul. l'Ornière  
**871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
 2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**POINTE-AU-PÈRE:**  
 822, boul. Ste-Anne (route 132)  
 COMTE DE RIMOUSKI  
**725-4411**

**LIVRAISON ET SERVICE:**  
 QUÉBEC: **847-4411**  
 TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**  
 RIMOUSKI: **725-4411**